

## PUBLIC BILLS (31/05/11)

*Second Reading*

*Order read for resuming adjourned debate on the following Bills -*

**THE ARABIC-SPEAKING UNION BILL**

**(NO. VII OF 2010)**

**THE BHOJPURI-SPEAKING UNION BILL**

**(NO. VIII OF 2010)**

**THE CHINESE-SPEAKING UNION BILL**

**(NO. VII OF 2011)**

**THE CREOLE-SPEAKING UNION BILL**

**(NO. IX OF 2010)**

**THE SANSKRIT-SPEAKING UNION BILL**

**(NO. XI OF 2010)**

*Question again proposed.*

**Mr C. Sayed-Hossen (Fourth Member for Montagne Blanche & G.R.S.E.):** Mr Speaker, Sir, I wish to start my intervention by congratulating my good friend, the hon. Minister of Arts and Culture.

**HON. DAYAL - POINT OF ORDER RE. PQ B/447**

**Mr Speaker:** Before the hon. Member starts, I think there was a Point of Order which was raised by hon. Dayal insofar that it relates to PQ No. B/447 set by hon. Obeegadoo, and we have checked the transcript. In fact, the hon. Member referred to the Ministry collectively and, therefore, the Point of Order does not arise.

*(Interruptions)*

No, there is no need to make any comment. He made a confusion, that's all! He thought he heard 'Minister', but it was 'Ministry'.

*(Interruptions)*

**Mr Sayed-Hossen:** I was saying, Mr Speaker, Sir, I wish to congratulate my good friend, the hon. Minister of Arts and Culture, for introducing these bills on Speaking Unions to the House. All the orators who have taken the Floor before me, Mr Speaker, Sir, have made the point that Speaking Unions are about languages and their promotion thereof.

I took the pain of looking for the very common definition of language in the dictionary and it is described as a set of common sounds and symbols by which individuals communicate and I found this was a very arid description, Mr Speaker, Sir, and as such it is nothing more than a tool. But we know that languages are more than just a tool. They are vehicles and vectors of culture and culture itself is defined in a variety of ways and this definition usually includes some

notion of shared values, beliefs, expectations, customs, language, jargon and rituals and societies may include a varying number of cultures and languages.

If we take the case of Mauritius Mr Speaker, Sir, the unfolding of our history over three centuries has seen the settlement of our country by immigrants from different parts of the world: from Europe, Africa, that offshoot of Africa which is Madagascar, India and China. That settlement has been more than just a demographic phenomenon. What we have seen actually over three centuries is the genesis of a microcosm of humanity.

One very important question which is often raised by anthropologists and linguists, Mr Speaker, Sir is: do languages that we speak shape the way we think and do they shape what we think? Do they merely express thoughts? In other words are they just communications tools or do the structures in languages shape the very thoughts we wish to express? The issue actually is about the ideological and philosophical neutrality or not of languages.

The question of whether languages that we speak shape the way we think goes back centuries. Emperor Charlemagne, number of centuries ago, proclaimed that I quote: “to have a second language is to have a second soul.” But then little by little, especially in the second half of the 20th century, that idea went out of favour with scientists like Noam Chomsky’s issuing theories of language which gained popularity in the 1960s and 1970s.

Dr. Chomsky proposed that there is a universal grammar for all human languages - essentially, that languages don’t differ really from one another in significant ways. And because languages don’t differ from one another, the theory goes: it made no sense to ask whether linguistic differences led to differences in thinking. Again this sounds very arid to me, Mr Speaker, Sir. I must confess that I have great admiration for Professor Noam Chomsky, but then the question I am question is: what about diversity? That theory about languages not really differing from one another in significant ways makes no provision for diversity, especially the sort of diversity that we know here.

I would wish to believe that the series of Bills on Speaking Unions - I think there are six of them in addition to three or five which exist already - is precisely about promoting and safeguarding our linguistic and cultural diversity. What we are doing is gradually setting up Speaking Unions for all languages spoken and written in our society.

Mr Speaker, Sir, language is a uniquely human gift. We don’t know of any other creature who can claim to have the privilege of having a language and when we study a language we are uncovering in part what makes us human, getting a peek at the very deepest nature of human nature.

As we uncover how languages and their speakers differ from one another, we discover that our human natures too can differ dramatically, depending on the languages that we speak and the cultural background wherefrom we draw our philosophical references.

Again, I would wish to believe that these series of Bills and Speaking Unions are about more than language. It is about culture, about values, about that most profound of creations that human beings can master, that is, harmony and understanding. It is also, as we shall see later, about economics, about trade. As I have said a little bit earlier, if we push the borders of analytical argumentation, that is, devoid of any emotional bias to the extreme, language is simply a tool for communication - full stop. Of course, we know it is more than that. But, primarily, it is a bridge between individuals and groups, and it is in that sense an essential tool for trade and business. For example, the predominance of English as a global medium is linked to the predominance of the US and, at one time, of the United Kingdom, as an economic power. We, as a people, have the good fortune of being articulate and literate in English and French. Many of us have the further good fortune of being articulate in other languages, and we know that we have the new emerging powers: China, India, the Arab world; thence, the importance of learning the languages that will allow us to trade and to do business with these countries, with these groups.

As I have said, Mr Speaker, Sir, languages are also about culture. Pour emprunter une phrase de André Malraux, M. le président, je cite - « En un temps où les empires morts ont fait place à de vastes républiques de l'esprit ».

Je propose que nous nous concentrons sur les valeurs que nous défendons ensemble pour favoriser l'émergence d'une nation aux valeurs des différentes cultures dont nous avons hérité, afin de mieux répondre aux questions décisives que nous pose à tous notre société aujourd'hui et aux questions encore plus difficiles que nous poseront nos enfants à l'avenir, et aux questions encore plus difficiles, M. le président, que nous poseront les générations à venir, à voir ce que nous avons fait du pays qui nous a été confié.

Alors que pour être totalement honnête, M. le président, nous cherchons à tâtons, dans l'obscurité de nos cloisonnements intellectuels et culturels, la présence concrète des premiers balbutiements d'une identité nationale multiple, - parce que c'est de cela qu'il s'agit - nous prenons à la fois conscience des frontières qui pourraient morceler cette conscience nationale.

Nous prenons conscience de l'impossible dialogue, par exemple, entre les civilisations dont nous sommes tous ici les héritiers mais, en même temps - et notre vie sociale nous le prouve - nous prenons conscience des sentiments profonds et fraternels qui nous unissent.

J'ai écouté, M. le président, avec attention, avec sympathie aussi un certain nombre de discours qui ont été prononcés ici dans le cadre de ces projets de loi. Je ne tiens pas à faire un procès d'intention. Je ne m'érige pas du tout en juge, avec tout le respect que je dois à cette Chambre, à vous-même, M. le président, à mes honorables collègues de chaque côté de la Chambre. J'ai entendu des discours qui faisaient la promotion et qui défendaient le Bhojpuri, d'autres le Kreol, d'autres encore l'Arabe, et je souhaiterais personnellement prendre une perspective différente, parce que je n'estime pas que nous sommes les héritiers, ici à Maurice, d'une juxtaposition de connaissances ou de civilisations. Nous ne sommes pas les héritiers de cultures fractionnées, cloisonnées, saucissonnées, différenciées. Les langues de la Chine ou le Kreol qui entrent à côté de l'Urdu, du Bhojpuri, du Sanskrit ou de l'Arabe ou encore d'autres langues ne sont pas des langues en plus.

Il ne s'agit pas de rivalité de l'une contre l'autre. Tout comme la statue africaine n'est pas meilleure ou moins bonne que la statue grecque ou dravidienne ou que le vase Ming, ou encore que la miniature Moghol ; elle est tout simplement différente.

Cette autreté, si je peux utiliser ce mot, M. le président, met en question notre notion même du savoir vivre ensemble, parce que c'est de cela qu'il s'agit. Quand nous parlons de langue, quand nous parlons de culture, l'objectif - *the ultimate goal* - M. le président, c'est la genèse d'une nation mauricienne harmonieuse et fraternelle. Donc, cette autreté met en question notre notion même du savoir vivre ensemble, comme l'entrée en scène presque simultanée de toutes les langues et de toutes les cultures met en cause le confort douillet mais souvent obscurantiste de nos préjugés premiers.

M. le président, ici à Maurice, nous avons, par un destin singulier, été chargés de l'héritage du monde, mais nous ferons de cet héritage ou plutôt cet héritage prendra la forme que nous lui donnerons par nos actions. C'est ici justement qu'entrent en jeu les grandes cultures historiques et traditionnelles dont nous sommes les dépositaires. Il ne s'agit pas pour nous de nous couvrir de réconfort. Faux ! Car, en même temps que notre siècle et que nous, à Maurice, nous découvrons la culture nationale, la culture patriotique, nous découvrons très souvent, malheureusement, et souvent à notre grande surprise, le renforcement des communautarismes et des sectarismes. Notre problème n'est donc nullement dans l'opposition des langues, n'est nullement dans l'opposition des cultures historiques et traditionnelles, mais dans l'esprit particulier que ces cultures peuvent donner à notre culture nationale, patriotique et mondiale en devenir.

En fait, M. le président, que ce soit dans nos différentes cultures dont nous avons hérité ou dans n'importe quel autre culture qui existe sur la terre, toutes ces différentes cultures que véhiculent les différentes langues nous renvoient toujours aux mêmes grandes émotions humaines, que ce soit devant le Cid de Corneille, devant Macbeth de Shakespeare, devant l'Antigone de Sophocle, devant le Rubaiyat de Omar Khayyam ou

encore dans les thèmes d'un opéra chinois ou dans les nuances d'un film de Satyajit Ray. Nous découvrons que ce qui s'oppose au plus mesquin langage des instincts de cloisonnement et de division ce sont les paroles et les formes universelles qui ont triomphé des siècles.

Je me permets de citer ce cri d'Antigone dans la pièce de Sophocle, quand elle s'écrie au pied de l'Acropole 'Je ne suis pas venue sur la terre pour partager la haine, mais pour partager l'amour'. Notre culture commune, M. le président, c'est cela l'essentiel. Notre culture commune c'est ce que nous choisissons de développer et de mettre en oeuvre pour permettre à notre société de lutter contre cette multitude d'usines de destruction de nos rêves d'harmonie; de lutter contre cette multitude d'usines de destruction, d'harmonie et d'unité que sont le repli communautaire, le mépris de l'autre, les amalgames douteux dont notre société est trop souvent friande, et surtout l'ignorance entretenue, délibérée et sereine de l'autre.

Ainsi, M. le président, je le dis encore une fois, avec tout le respect que je dois à mes honorables collègues - et j'espère que j'ai mal compris - c'est ainsi qu'apparaît clairement l'absurdité - que j'appelle l'absurdité - du problème de rivalité de nos cultures vivantes. Il est sans intérêt de chercher, si nous devons préférer notre culture d'origine à une autre; si nous devons préférer la culture créole ou la culture anglaise ou la culture française ou la culture indienne, parce que nous pouvons connaître et nous devons connaître d'autres cultures que la notre, même s'il est vrai nous ne les connaissons pas de la même manière.

Le colonel Lawrence, M. le président, le fameux Lawrence d'Arabie disait, je suppose par expérience, que tout homme qui appartenait réellement à deux cultures - dans son cas, l'Anglaise et l'Arabe - perdait son âme. Je ne sais pas si c'est vrai. J'ai trouvé cette citation intéressante, donc, je l'ai reprise.

Mais pour atteindre cette culture nationale et patriotique dont nous parlons et que nous visons, pour nous opposer aux tentations obscures et sectaires, pour nous opposer aux réflexes de rejet de l'autre, chaque personne se fonde sur une culture, et c'est la sienne, mais pas sur elle seule. D'où, donc, l'importance de ces projets de loi.

M. le président, ce qui se présente comme des facteurs de lien, comme des ponts, comme des articulations, ces différents *Speaking Unions* peuvent aussi devenir des facteurs de cloisonnement intercommunautaire. Il nous faut à tout prix éviter l'amalgame entre langue/ethnie, langue/religion. J'ai très souvent l'habitude de dire à certains amis avec qui je discute à propos de la langue Créole, que si le Créole est un facteur identitaire, il est clair que je ne suis pas Créole. Mais la langue Créole m'appartient comme elle appartient à tous les autres mauriciens.

Donc, j'utilise cet exemple, M. le président, *to make my point*, comme on dit, que la langue ne doit pas devenir dans une Ile Maurice plurielle, multiple et diversifiée, un facteur identitaire, ce serait même dangereux que les langues que ces projets de loi visent à promouvoir deviennent ainsi des facteurs identitaires.

Il est hautement souhaitable dans ce cadre - je ne sais pas comment le ministre des Arts et de la Culture va le faire - d'éviter le cloisonnement ethno-religieux à l'intérieur des *Speaking Unions*. Il nous fait veiller à ce que les *Speaking Unions* deviennent des pôles de culture et non des centres religieux.

Car une culture n'est pas simplement un ensemble de connaissances, mais aussi un héritage particulier de la noblesse du monde - et nous nous devons d'intégrer en notre sein, en temps en tant que nation, en tant qu'individu, en tant que groupe, l'ensemble de cette noblesse du monde, M. le président, parce que la culture ne connaît pas de communauté mineure, elle ne connaît que des communautés fraternelles et c'est avant tout une volonté, c'est avant tout un effort délibéré, un effort volontarisme de créer véritablement ces ponts.

La culture, M. le président, comme la fraternité ne s'hérite pas. Nous ne pouvons pas laisser faire les choses en nous disant cela viendra avec le temps. La culture comme la fraternité, M. le président, se conquiert dans l'effort et dans la persévérance comme se forge la fraternité.

Merci, M. le président.

(5.33 p.m.)

**The Minister of Business, Enterprise, Cooperatives and Consumer Protection (Mr M. Yeung Sik Yuen):** Mr Speaker, Sir, allow me, at the very outset, to congratulate my colleague, the hon. Minister of Arts and Culture, for the introduction of five new Speaking Union Bills, namely the Arabic, Bhojpuri, Chinese, Sanskrit and Creole-Speaking Union Bills.

The five new Speaking Union Bills have been unanimously welcomed by both sides of the House following those of other languages, namely: Hindi, Tamil, Telegu, Marathi and Urdu.

Mr Speaker, Sir, we are living in a small island which is unique in the world because of our rainbow population in the world with a diversity of cultures coming from all continents of the world. We should never forget our roots where our ancestors come from. The work of these ancestors bears testimony of what Mauritius is today.

Therefore, how can we ignore and forget the languages spoken by these men and women who worked so hard to let us have such beautiful heritages! The Government has

succeeded in promoting and preserving the cultures of all segments of the population, which makes our country unique and an example for many countries of the world. Language has always been an asset, a treasure and any leader in the world would be proud to possess such a treasure for his or her country.

M. le président, que peut-on trouver à dire sur cette belle langue qu'est le Sanskrit ? S'il nous faut commencer à parler sur l'histoire de cette langue, c'est que nous voulons commencer à parler sur la civilisation moderne car c'est une langue qui s'est associée aux persans et aussi aux langues européennes. De ce fait, je lancerai un appel aux futurs membres du Conseil d'administration du *Sanskrit-Speaking Union* pour voir comment vulgariser et démocratiser cette langue, afin que les jeunes puissent s'abreuver de sa richesse et son vocabulaire, tout aussi son côté sacré, car je suis persuadé que les mauriciens ne savent pas assez de cette langue. Donnons-nous les moyens d'être le reflet et faire jaillir encore plus notre côté culturel en étant des ambassadeurs des langues millénaires, car le Sanscrit l'est, tout comme le Latin et le Grec.

M. le président, j'ai eu plusieurs représentations de la part des fédérations chinoises de Maurice qui s'inquiétaient du fait que la Chambre venait de l'avant avec le *Mandarin-Speaking Union Bill*. Aujourd'hui, ils sont tous très contents, car le ministre des arts et de la culture a été à leur écoute et le *Mandarin-Speaking Union* a été remplacé par le *Chinese-Speaking Union Bill* qui inclut aussi bien le Mandarin, le Hakka et le Cantonais. Je félicite le ministre pour cette décision, car c'est quelque chose qui pousse encore dans le resserrement de la population. Nous savons tous que cette Chine millénaire a beaucoup donné au monde dans le domaine culturel, et ignorer une ou deux langues aurait été un faux pas, car les trois langues dont j'ai fait mention plus haut sont autant parlées. Nous savons tous l'importance que prend la Chine dans le monde des affaires et combien le pays profitera de la vulgarisation de ces langues.

Je n'irai pas, M. le président, essayer d'analyser et juger chaque langue qui est parlée par les sino-mauriciens, car chaque langue a son importance, et c'est sûr que chacun trouvera dans laquelle des langues il se reconnaît mieux épanoui, tout comme ceux qui verront leur épanouissement dans la langue arabe, cette langue qui est aussi millénaire et qui est associée à une grande partie du monde.

L'Arabique, qui est la langue liturgique de l'Islam, a toute sa place à Maurice, ce qui fait que nous ne pouvons que bien accueillir le *Arabic-Speaking Union*, car on ne peut oublier que l'Arabique est une langue de recherche et de découverte. Pas mal de découvertes ont été popularisées à travers la langue Arabe, car ces découvertes ont été l'oeuvre des Arabes. Nous savons aussi la popularité de cette langue auprès de nos étudiants mauriciens, car c'est une langue très prisée dans nos écoles.

M. le président, après avoir parlé de toutes ces belles langues millénaires, je me fais un immense plaisir de parler sur notre belle langue, le Créole, langue maternelle des mauriciens, langue dont on se sert à la maison, dans la rue, maintenant de plus en plus au travail, dont des travaux de recherches ont été faits pour avoir une grammaire, devient de plus en plus une langue à part entière.

Nous savons tous que des pièces de théâtre ont été traduites de l'Anglais au Créole, du Français au Créole. On a toujours pu trouver les mots justes pour les traductions.

Cette langue, M. le président, est l'élément unificateur par excellence de la nation mauricienne, et son introduction comme langue optionnelle dans les écoles primaires est une avancée considérable dans la consolidation de cette grande nation mauricienne.

M. le président, le bhojpuri mauricien, soeur jumelle du créole mauricien, a aussi eu sa contribution dans la construction de cette nation mauricienne arc-en-ciel. Il a été comme un pont entre les différents groupes de mauriciens qui parlaient des langues distinctes. Ces deux langues ont permis de développer la communication dans un pays qui commençait à se construire. Et là, je fais référence à ceux qui ne parlaient que le Français ou la langue Chinoise, par exemple.

M. le président, rien que pour ces raisons, on doit féliciter mon collègue, le ministre des arts et de la culture, qui a eu le courage de venir avec la proposition de la mise sur pied de ces cinq nouveaux *Speaking Union Bills*.

Merci.

(5.40 p.m.)

**Mrs F. Labelle (Third Member for Vacoas & Floreal):** Mr Speaker, Sir, any initiative taken to promote a language is most welcome. We have finally in front of us five Bills to promote five languages: Chinese, Arabic, Bhojpuri, Creole and Sanskrit. I said finally, Mr Speaker, Sir, because it's years now that the setting up of different speaking unions have been announced and we all remember the reply of the hon. Minister of Education, for example, in 2009 when he stated that –  
“We are in the process of setting up a Creole-Speaking Union (...).”

On 23 March 2010, four Bills, Arabic, Bhojpuri, Creole and Mandarin were read a first time by the hon. Minister of Education; in July 2010 the same four Bills, with change from Mandarin to Chinese, together with a fifth one, the Sanskrit-Speaking Union Bill were brought before the House by the hon. Minister of Arts and Culture and nearly one year after the First Reading, the House is called upon to debate on these Bills. So, let's debate!



Mr Speaker, Sir, in his message on the celebration of the International year of languages in 2008, the then Director-General of UNESCO, Mr Koïshiro Matsuura stated, I quote - “Languages matter. Languages are indeed essential to the identity of groups and individuals. They constitute a strategic factor of progress towards sustainable development and a harmonious relationship between the global and local context.”

And here, Mr Speaker, Sir, we can draw a parallel with what was said as far back as 1949, that is, some 62 years before this statement of Mr Matsuura. In fact, Mr Speaker, Sir, the then colonial Government of our country, in an article published in the British survey, describing the Creole language stated, among others, I quote - “But it - the Creole language - is unwritten and it is not a medium of education.

This has placed a tremendous obstacle in the path of the African community, and will ever stand in 101 the way of its self-development. It is probably at the bottom of their continued frustration and inability to better themselves.”

This was stated in 1949 and 62 years later, we talk about languages as a factor for sustainable development. Mr Matsuura also said - “Languages are indeed essential to the identity of groups and individuals.”

Thus, Mr Speaker, Sir, promoting a language is promoting the identity of the individual, and promoting the identity of the individual is promoting the individual himself. Mr Speaker, Sir, all the five languages that we are talking about today are well present in our society, true it is at different degree. If the Chinese language happens to be the ancestral language of some of our citizens, we all know the growing importance of Mandarin with the growing economy of China.

We also, all know how better relationship can be established when you address someone in his or her own language, the language of an individual being such an integral part of that individual.

We then have, Mr Speaker, Sir, the Arabic-Speaking Union. Here too, we all know the importance of Arabic for our citizens of the Muslim community and over these years, much has been done to promote this language. In the past, when I was at primary school, there was only the Urdu which was being taught in schools, but over the years we now have access to the Arabic language.

Mr Speaker, Sir, regarding the Sanskrit, as rightly pointed out by Mrs Sarita Boodhoo in an article dated 26 March 2010, she said, I quote - “Sanskrit, the mother of the Indo-European languages and the most ancient cultural, philosophical, literary, linguistic and scriptural vehicle with an exact scientific syntax and a phonetically superb alphabetic system (...)”

This is the Sanskrit; this is very rich and it is good that we have this structure to promote this language which we must say is not accessible to so many persons. I sincerely hope that this speaking union will help to get the Sanskrit more accessible to so many persons in our country.

Also, Mr Speaker, Sir, I must say that I commend the Government for having corrected this *manquement* because at a particular point in time the Sanskrit-Speaking Union was not being presented, but after that the Government brought it and I commend the hon. Minister of Arts and Culture for having done so.

Mr Speaker, Sir, apart from being a tool to express ourselves, a language is also - I think hon. Sayed-Hossen just mentioned it - *l'outil par excellence pour véhiculer la culture*. Those who have prepared these Bills have rightly included in the objects and functions, promote intercultural and inter-linguistic understanding.

Mr Speaker, Sir, after having briefly mentioned these four languages, let me come to two other languages, Bhojpuri and Creole. Mr Speaker, Sir, having grown up in a village with a grandfather - he was my nana - who was Bhojpuri speaking, he was a Creole, but he was a Bhojpuri speaking, Bhojpuri forms part of my cultural heritage. I am aware of the time when together with the Creole language, Bhojpuri was looked down upon. And I think everyone of us in this House knows this time when these two languages were looked down upon. Here, Mr Speaker, Sir, I salute all those who have strived over years so that Bhojpuri has the place it deserves in our society. When I talk about those persons who have strived, we have so many names of those persons who have strived for Bhojpuri to have its place. Allow me to mention one. Once again, I mention Mrs Sarita Boodhoo whom we know has done so much for the promotion of Bhojpuri in Mauritius.

Finally, Mr Speaker, Sir, last but not least, some words on the Creole-Speaking Union Bill. Mr Speaker, Sir, as I said at the very beginning, any initiative aiming to promote a language is most welcome and this applies to the Creole language.

Mr Speaker, Sir, the Creole language has been subject of passionate debates both inside this House and out there during more than half a century. We have, several times, mentioned the place of the Creole language in our schools; we referred to the Ward's report of 1941 and, very often, we talk about the Creole language as to the place it deserves in our schools. There have also been debates as far back as 1981 in this very House when the late hon. Asgarally came with a formal motion to have the Creole language being accepted in Parliament. Unfortunately, I have not been able to have access to these speeches in the library, I am sure it has been a very hot one and this has been mentioned in a study carried out by Dr. Carpooran talking about the Creole language and its place, and he has mentioned part of the speech of the then Prime

Minister, Dr. Ramgoolam, which I am not going to quote, but I can only say that this speech reflects the most current opinion people had regarding the Creole language at that time. I will avoid quoting that.

Mr Speaker, Sir, we have seen that, over the years, we have had so many movements regarding the recognition of the languages. In the House we had debates, but also outside, out there!

M. le président, durant ces 40 dernières années, le mouvement pour la reconnaissance de langue Créole, nous savons tous, a vraiment débuté fin 60 et début 70 avec l'avènement du Mouvement Militant Mauricien. C'est l'histoire ! Ce mouvement pour cette reconnaissance n'a cessé de s'amplifier et la langue Créole n'a cessé d'être valorisée à travers certaines actions prises. Cette Chambre va se rappeler, M. le président, qu'en 1982, alors que M. Rama Poonosamy était ministre de la culture, nous avons eu droit à une version créole de notre hymne national. Donc, cette langue était valorisée mais a été bafouée pendant des décennies. C'est dans cette même mouvance de la reconnaissance de la langue Créole que l'administration MMM aux conseils municipaux a permis l'entrée de cette langue dans les conseils municipaux. Les conseillers municipaux ont eu droit à utiliser cette langue et ce n'était pas le cas avant l'arrivée du MMM.

M. le président, durant toutes ces années, le MMM a toujours milité pour que cette langue ne soit pas considérée comme un *barbarous jargon*. Là, M. le président, j'ai trouvé cela très aberrant parce que cette langue était traitée comme *barbarous jargon*. C'était aux temps bénis des colonies, bien sûr ! Permettez-moi de citer un certain Patrick Beaton, parlant de son voyage dans notre île, la colonie. Il disait -  
“*Is it possible that the English language is unknown to all save Englishmen, in a colony which has been in the possession of England since 1810?*”  
Il écrivait en 1859. Ecoutez ce qu'il dit – “*Is it credible that the Coolies even are taught in the barbarous jargon known as Creole, and that an Englishman, standing in an English colony, should discern no traces of the English language or English manners and so on.*”

Voilà comment cette langue était traitée ! Il y a eu toute cette lutte pour que cette langue ne reçoive pas de tel traitement : *barbarous jargon* ! Pour dire, M. le président, qu'il y a encore des gens qui pensent que cette langue, si elle n'est pas *barbarous*, mais grossière, vulgaire, etc !

Heureusement que nous avons eu des personnes qui ont compris l'importance de cette langue, qui ont compris l'importance de la reconnaissance de cette langue qui est une langue maternelle pour tant de mauriciens. M. le président, permettez-moi de citer ce qui a été dit. Il y avait en octobre dernier l'*International Hearing on the Harm done in Schools by the suppression of the Mother tongue* qui était organisé par *Ledikasyon pu Travayer, and in the Executive Summary of Findings and Recommendations, it is stated -*

*“Mauritian Creole appears now to have established itself as the national language of Mauritius and the language statistics published in the Draft Educational Reform Plan 2008- 2020 show that Mauritian Creole: 70%, Bhojpuri: 12 and combination of Creole and Bhojpuri with other languages are the mother tongues of more than 90% of the population.”*

Donc, M. le président, on ne peut parler d'une langue barbare etc. Ce rapport dit - *“The Creole language appears to have established as the national language,”* C'est un fait! Cela a été cité encore une fois dans l'étude publiée par le Dr. Carpooran.

La langue Créole est *de facto* - c'est sûr que la langue Créole est *de facto* - la langue nationale de ce pays mais, jusqu'à l'heure, il y a des réticences de lui accorder *de jure* ce statut, statut de la langue nationale. Bien sûr, à ne pas confondre les langues nationales et les langues officielles.

Ceci fait dire au Dr. Carpooran dans son étude -

« À l'exception de l'éphémère gouvernement MMM/PSM de 82-83 aucun régime gouvernemental post indépendance ne s'est montré réceptif à l'idée de conférer au Créole une reconnaissance officielle et, encore moins, de lui accorder *de jure* le statut qu'on lui reconnaît de facto, c'est-à-dire, de cette langue nationale. »

Ce qui fait que la langue Créole se retrouve tout le temps à se battre, M. le président.

M. le président, après tant d'années de lutte, je dirai que le Créole est le véhicule de la culture mauricienne. Oui, il y a le côté identitaire, l'honorable Sayed-Hossen en a fait référence, parce qu'il y a une communauté qui retrouve dans cette langue ce côté identitaire et cela n'empêche pas qu'il y a aussi la reconnaissance de la langue Créole comme langue nationale.

L'honorable Sayed-Hossen l'a bien dit, cette langue m'appartient aussi, appartient à tout les mauriciens et je pense que c'est cela qui la donne le statut de facto de la langue nationale, mais il y a aussi le côté identitaire dont une partie de notre population, la communauté Créole, s'identifie à cela comme leur langue ancestrale.

M. le président, la langue Créole est le véhicule de la culture mauricienne et les tentative de placer cette langue uniquement sous une perspective ethno-identitaire n'aide pas à donner à cette langue la reconnaissance qui lui est dû. Nous parlons de la reconnaissance en tant que langue nationale. Voilà pourquoi, M. le président, le lancement de la grammaire *kréol morisien* le jour de la Journée de l'Afrique est, à mon humble avis, inopportun. C'est inopportun parce que là on le met sous cette perspective ethno-identitaire et cela n'aide pas cette langue à s'épanouir.

Bien sûr M. le président, je ne vais pas parler de certains discours prononcés ce jour-là, des propos qui frisent la partisanerie, d'autres qui font rire pour ne pas pleurer. Quelqu'un a même parlé de l'acte de naissance de la langue Créole en ce jour, oubliant que l'Etat avait déjà reconnu une *grafî larmoni* presque 8 ans de cela et on a déjà eu des circulaires demandant l'utilisation de cette graphie. Il y a eu un projet pilote au niveau de certaines écoles primaires qui était fin prêt dont le gouvernement d'alors, comme on le dit si bien dans notre langue nationale

« *ti fini déclarer sa.* » Donc, ce n'est pas maintenant qu'on a l'acte de naissance. Peut-être qu'aujourd'hui nous assistons à une adoption forcée; les parents dans *pince* et qu'on adopte cet enfant. Mais l'enfant a déjà été déclaré cette graphie.

La *grafî larmoni*, M. le président, a été utilisée ces dernières années pour la traduction du Nouveau Testament. Nous avons aujourd'hui une version du Nouveau Testament en Créole utilisant la *grafî larmoni*. Nous avons eu droit à la publication des matériels pédagogiques, du Prevoc BEC dont j'ai eu moi-même le plaisir de déposer des copies sur la Table de l'Assemblée.

Donc, cette graphie a été utilisée.

La chose la plus importante, M. le président, c'est que la reconnaissance et la promotion d'une langue ont été faites au cours des dernières années. Chacun apporte sa contribution pour le bien-être de notre pays. C'est seulement à Maurice que vous retrouvez cette langue telle quelle.

Il y a d'autres variantes, oui ! Mais nous avons une langue nationale, et il est du devoir de tout un chacun de promouvoir cette langue. Ce n'est pas simplement introduire la langue créole à l'école. Il nous faut aller au-delà de cela, et je souhaite de tout coeur, M. le président, que le *Creole-Speaking Union* viendra contribuer à la promotion de cette langue qui nous est chère à nous tous, aussi bien que la promotion des autres langues. Nous sommes gratifiés d'en avoir autant dans notre pays, mais il faut pouvoir vraiment propager cette langue au-delà des clivages ethniques.

Je vous remercie, M. le président.

(6.00 p.m.)

**Mr S. Dayal (Third Member for Quartier Militaire & Moka) :** Mr Speaker, Sir, much has been said with regard to the five Speaking Union Bills, which were introduced in this House some three weeks ago. All my colleagues who have intervened before me have praised the hon. Minister and the Government for coming forward with these Speaking Union Bills, with a view to further consolidating our unity and national solidarity.

Mr Speaker, Sir, the Bills we are debating upon today are also recognition of the values, traditions, customs that we have inherited from our forefathers for many years now. We should not be oblivious to the fact that, through their toil and labour, our ancestors have

immensely contributed to the emancipation and development of our languages. I fully agree with these Bills, Mr Speaker, Sir. I should like to add that the perception left behind by some hon. Members is as if the building of the national unity of the Mauritian nation has begun only recently, by the setting up of the Speaking Union Bills and the cultural centres. I concur, Mr

Speaker, Sir, that the setting up of these Speaking Union Bills and the cultural centres is carrying further a process, which started some six decades ago by the founding father of our nation, Sir Seewoosagur Ramgoolam. As the debate unfolded, Mr Speaker, Sir, and after the speech of the hon. Leader of the Opposition, I felt the urge and even duty bound to speak and place some facts

of our history in their proper perspective and, at the same time, correct some of the inaccuracies that have been said in this House. For the record, the facts have to be corrected.

Mr Speaker, Sir, should I remind the House that, over the last seven decades, the Labour Party marked the history of this country with indelible prints, not only in bringing the political emancipation of the people, establishing social justice, but also in its relentless effort in building the unity of the nation brick by brick, layer by layer! If today, many countries in the world envy Mauritius for our unity in diversity, let me be bold to say, Mr Speaker, Sir, in this august Assembly, that it has been a long and relentless battle since many, many years. This is why, Mr

Speaker, Sir, it is incumbent upon me to reply to the hon. Leader of the opposition. Otherwise, justice will not be done to my party, that is, the Labour Party, and the founding father of the nation who, as we all know in this House, in this country, has left no stone unturned to achieve the unity of this nation, in spite of the adversities and obstacles he was confronted with.

Mr Speaker, Sir, another reason for me to set the record right is for posterity to know who did what in the act of building the Mauritian nation and upholding *la nation île Maurice arc-enciel*.

Mr Speaker, Sir, I listened very carefully to the intervention of the Leader of the Opposition, and I must say that I subscribe to most of his statements, except when he said, and I quote - "It took some time for the present Government, for the Labour Party to accept the idea of *unité dans la diversité*."

Mr Speaker, Sir, with due respect to him, I should ask myself the question, as to whether the Leader of the Opposition's understanding of *unité dans la diversité*, this concept of *unite dans la diversité* starts with the introduction of the Speaking Union Bills and the cultural centres.

Does it also end there, or does *unité dans la diversité* has a much broader definition and demands a more concerted action, decision, sincerity of purpose and honesty in building

the edifice of the national unity? As far as I am concerned, Mr Speaker, Sir, *l'unité dans la diversité* does not start and stop with the passing of the five Speaking Union Bills.

I do agree with him that it is another step in that direction, that, is to further consolidate the process of nation building, which started decades ago with our struggle for independence and the establishment of economic and social justice for every cross-section of the population of this country, of the population of Mauritius. But we should also ask the question, Mr Speaker, Sir:

can we speak of *unité dans la diversité* when there is no economic and social justice? No, Mr Speaker, Sir, we cannot! We still remember the dark days of our history, the 1940s, where abject poverty, social and economic injustice had created two categories of people. Yes! Two categories of people, giving rise to permanent social conflicts, while jeopardizing the efforts that were being made to build national unity.

Who does not recall the attempt of dividing our people in race, caste and community, to stop the march of the people towards political and economic changes leading to the independence of the country? Can we have unity in diversity if there is no respect for our various religions, cultures and languages, which rights have been enshrined in our constitution?

Would there have been unity if all the religions and languages that exist here were not given the same treatment?

No! I am aware. In fact, I will say, I am not aware of any country that has achieved unity in diversity when the political and economic and cultural rights of the people have been suppressed. There are so many countries in the world today, where the minorities are still battling for their legitimate rights; their languages, cultures, values to be recognised, and the notion of unity is a dream, a far cry.

Not very far from us, in the recent past, it required the stature of a Nelson Mandela to create unity in the South African people after the rights of the majority of the black people had been suppressed for decades. Had it not been for President Nelson Mandela, the country would have ended on a civil war, torn apart. This is a fact that is recognised by one and all. So, Mr Speaker, Sir, unity in diversity consists of many compartments and not only of Speaking Union Bills and of Cultural Centres.

In this 21st Century we are still witnessing the divide that exists in the Middle East for communal, ethnic and religious reasons, leading to serious conflicts between some people. The Arab world, Mr Speaker, Sir, is a glaring example of this, in spite of the fact that they all speak Arabic.

Mr Speaker, Sir, unity in diversity is much more than the simple recognition of the

various languages existing in a country. Let me recall in this House that the battle of the unity of our diverse communities started in our country many, many years ago with the creation of the Mauritius Labour Party in 1936. As the hon. Leader of the Opposition has mentioned, the Labour Party's late recognition of the concept of unity in diversity, - Mr Speaker, Sir, I will crave for your indulgence and that of my colleagues to go a bit down memory lane, if not, I will fail in my duty towards the founding Father of the Nation, Sir Seewoosagur Ramgoolam, who devoted all his life in building and cementing the unity of this Nation.

Mr Speaker, Sir, it is often said that the longest journey starts with one small step and the construction of the edifice of our nation started way back when the Labour Party waged war against the oppressors of the downtrodden and the voiceless people, in order to establish their political, economic and human rights. It all started, Mr Speaker, Sir, when Sir Seewoosagur Ramgoolam, in 1943, deponed before a Select Committee on the Ward Report on Education for the Official Recognition of the Languages of the thousands of our ancestors who had come from different shores to this country. He said and I quote - "I shall impress upon the Government to see that these languages are taught and, indeed, taught in a manner that is more scientific."

That was 68 years ago, Mr Speaker, Sir. The battle for *unité dans la diversité* had started then, and not now. His plea for the official recognition of the oriental languages was accepted by the then Colonial Government and all Oriental Languages started to be taught in the primary schools. Had he not fought for the recognition of these languages at that time, the passing of the several Speaking Union Bills could have remained an empty shell because, by this time, all these languages would have been dead and buried like the Dodo.

Mr Speaker, Sir, the struggle of SSR did not stop there. It continued all throughout his political career to see to it that the teaching of all these languages were not only recognised, but also consolidated. He fought for these languages to be taught as examinable subjects not only at primary, but also at secondary level. Today, degrees are being awarded in these languages.

Mr Speaker, Sir, all these languages are alike and we all know that languages are the vehicles of culture and they have to be protected. Thanks to SSR, we are today able to have Speaking Unions for the various languages that are spoken and taught in our country, though it takes lot more time, Mr Speaker, Sir, to achieve this very laudable objective of building unity of the nation. We must also focus on the preservation, promotion and propagation of the different cultures in order to achieve national identity which cuts across the barriers of race, cast and religion and present a unique example of peaceful coexistence. That was the broader vision of SSR and this is what he did by the creation and establishment of the Mahatma



Gandhi Institute in Moka and, later on, the establishment of the School of Mauritian, African and Asian Languages.

In creating the Mahatma Gandhi Institute, Sir Seewoosagur Ramgoolam had a broad vision for the preservation and propagation of our rich cultural and linguistic languages. In spite of being the Prime Minister of this country, Mr Speaker, Sir, he assumed the chairmanship of its Board of Directors to map out the destiny of the Institute and nurse it through its teething years.

That was the combination of shrewdness, honesty of purpose and flair of Dr. Ramgoolam in the continuous effort in building our unity. Dr. Navin Ramgoolam had created the RTI. Mr Speaker, Sir, he saw the MGI as playing a creative role; a creative role as the intellectual and spiritual lighthouse radiating its beam on all the cultures and languages in our country. He expected the Institute to span out as a cultural bridge linking the East, the West and the Afro-Asian world through its nascent School of Asian, African and Mauritian Studies. At the laying of the foundation stone of the School of Mauritian, African and Asian Studies, this is what SSR said and, I quote - "Mauritius has still to be discovered; for many of us, our history, our folk tales, our poetry of our own country."

To meet the core objectives of the Institute, various Departments were set up and among which the Department of Bhojpuri, Folklore and Oral Traditions. Here, I wish to pay tribute to Dr. Suchita Ramdin who headed this Department, that is, the first Head of the Department. For the first time in the history of Mauritius, Mr Speaker, Sir, a long playing record of traditional Bhojpuri songs was produced. Sir Kher Jagatsingh, the then Minister of Education, named it '*Swarna Chakra*', the golden disc; and golden disc, certainly it was, for it captured for posterity all the charms, all the sweetness and all the nostalgia of our Bhojpuri musical heritage. It marked the beginning of a new brand; projects were conceived by the Department within the Department of Bhojpuri and Oral history to produce a series of records and publications not only in Bhojpuri, but in all the languages of Mauritius.

Today, among the many records and cassettes produced by the department, we have a rich collection of traditional songs related to Bhojpuri, Marathi and Telugu wedding songs of Mauritius as well as other aspects of our rich folklore. In 1993, Mr Speaker, Sir, the department produced, in collaboration with the Ministry of Education, a rare audio visual learning kit of traditional singing games in all languages spoken in Mauritius for the then pre-primary and early primary schools.

The department continued to collect, at grass root level, the oral history and folk traditions of Mauritius through intensive field work and scientifically prepared questionnaires.

The department houses a very rare and unique collection of 300 CDs containing live histories, folk songs, folk tales, folk narratives of Mauritius collected directly from the mouth of aging Bhojpuri speaking citizens, our living libraries. It also houses a rare collection of artefacts and rare documents related to the Indian Immigration in Mauritius. Mr Speaker, Sir, in 1989, for the completion of a project for the safeguard of our Bhojpuri heritage, a unique publication, Samskara Manjari which portrays the multifaceted significance of the Hindu wedding ceremony as it is reflected through the 400 Bhojpuri wedding songs of Mauritius, is compiled in the book.

It is befitting to mention in this House and for the purpose of the debate of the Speaking Union Bills that since 1995, the Mahatma Gandhi Institute is producing a monthly TV documentary in collaboration with MBC, related to the folk traditions of Mauritius. That documentary is titled '*Palette*'.

Mr Speaker, Sir, I take pride in saying that I have been closely associated with the projects in the department including a Bhojpuri dictionary. The present Prime Minister has given a big boost with regard to the promotion and propagation of the Asian languages in the extension schools. The allowance, when he assumed prime ministership, was Rs300, now, it came to Rs2000 for those who are degree holders; Rs1,500 for HSC holders and Rs1,000 for SC holders. These ideals are realised by different compromises such as the promotion of Oriental languages declaring...

**Mr Speaker:** Hon. Dayal, I know you have made your point about the creation of that Institute, but I think you have to skip on it now.

**Mr Dayal:** A small point to end, Mr Speaker, Sir.

**Mr Speaker:** The hon. Member is going in too many details.

**Mr Dayal:** ... major religious festivals, public holidays, ensuring fair play in the broadcasting policy, State subsidies to religious associations in order to satisfy the different ethnic categories and respect their rights to be different. We shall also be setting out on the voyage of discovery in the lands close to us. Here, people of the African and Asian descendants live and work side by side. We have to make a success of this co-partnership.

Mr Speaker, Sir, these are empirical evidences that go a long way to demonstrate, beyond reasonable doubt, that the Mauritius Labour Party and its historical Leader, Sir Seewoosagur Ramgoolam, had, throughout the history of this country, started upon the tremendous task of building the unity of this nation with all its diversities and the work continues.

“The Labour party has been a river to the people of Mauritius, particularly to the underprivileged, the downtrodden, the exploited and the hewers of wood and drawers of water of our island community”.

Said Sir Seewoosagur Ramgoolam on 12 March 1978.

Mr Speaker, Sir, let me, once again, with your permission, quote Sir Seewoosagur Ramgoolam on what he said on ‘Unity in Diversity’ on 12 March 1974, I quote - “Our country enriched by many cultures and blessed with the splendour of unity in diversity has been able to breathe and live like a close neat nation. I can say with much confidence that we have achieved a national identity which cuts across the barriers of race, caste and religion and present a unique example of peaceful co-existence. It is our belief that the promotion of all languages of Mauritius will preserve the essential cultural values of different communities”.

Mr Speaker, Sir, let us through these Speaking Union Bills seize the opportunity of perpetuating the memory of the founding Father of the nation and continue to tread along his footsteps so that we, Mauritians, can guarantee our future by working together irrespective of our race, caste and religion.

However, Mr Speaker, Sir, may I take this opportunity to make a humble request to my colleague, the hon. Minister of Arts and Culture. It would seem that one component of our multicultural and multilingual society has been left out. I know that it is not deliberate, but there is urgency in equally considering the possibility of coming forward with a Bill for the Gujratispeaking brothers and sisters of this country, and I know my good friend, hon. Bhagwan will support this move.

I thank you, Mr Speaker, Sir. Long live Mauritius! Long live the unity of the rainbow nation!

(6.27 p.m.)

**Mr S. Obeegadoo (Third Member for Curepipe & Midlands):** M. le président, nous sommes appelés ce soir à débattre les cinq projets de loi ; cinq projets de loi quasi identiques à voir les objectifs attribués, donc, à ces cinq *Speaking Unions* devant nous ce soir.

Nous avons à Maurice une grande variété de langues. Il y a la langue officielle, l’anglais.

Il y a une langue semi-officielle, le français. Nous avons toutes nos langues ancestrales. Il y a des langues qui ne sont pas ancestrales mais, pour des raisons religieuses, comme l’Arabe, prennent de l’essor de plus en plus à Maurice. Il y a les langues que j’appelle les langues populaires. Le *Kreol Morisien* et le Bhojpuri sont utilisés couramment dans la vie

de tous les jours. Toutes ces langues se retrouvent difficilement dans une seule catégorie. N'est-ce pas?

Elles peuvent se retrouver dans plusieurs catégories à la fois.

Je crois que c'est la première fois, M. le président, que cette Chambre va débattre deux langues populaires. Y a-t-il jamais auparavant eu un débat à l'Assemblée nationale portant ou sur le *Kreol Morisien* ou sur le Bhojpuri? Je ne le pense pas. L'Arabe, le Sanskrit, les langues chinoises sont d'une importance capitale. Nul n'en doute. Et c'est pour cela que bon nombre de mes prédécesseurs, ici, à la Chambre, ont parlé de l'importance de ces langues, de la richesse de ces langues. Mais ce que je regrette, c'est que l'on ait fait l'amalgame. On aurait dû, selon moi, avoir débattu - on aurait pu débattre - ensemble du Sanskrit, de l'Arabe et des langues chinoises.

Mais pour donner toute sa valeur à ces deux langues populaires débattues pour la première fois, il aurait fallu que les deux *Speaking Unions* se référant au *Kreol Morisien* et au Bhojpuri fassent l'objet d'un débat au sujet de ces deux langues.

Pourquoi ces deux langues, M. le président? Le dernier recensement concernant la question d'usage des langues à Maurice remonte à 2000. C'est un recensement qui se fait tous les dix ans, et nous n'avons pas les résultats du dernier exercice qui s'est fait. En écoutant l'excellent discours de mon collègue, l'honorable Joe Lesjongard il y a deux semaines de cela, j'ai eu l'envie d'aller revoir donc ces chiffres, et voilà ce que j'ai trouvé. Pour l'an 2000, sur un total de 1,179,000, 75% se réfèrent au Créole comme la langue parlée à la maison. Il y a toujours un bon nombre de gens qui n'osent pas, au cours d'un recensement, dire : « je parle le Créole chez moi ». Mais, même en faisant abstraction de cela - 75% - ceux qui disent créole plus hindi, créole plus français etc., se montrent en tout à, donc, 75%. Bhojpuri : 13%. Ceux qui disent créole et bhojpuri : 5%. Donc, en tout et pour tout, 93 % de notre population déclarent officiellement de l'an 2000 que la langue qu'ils pratiquent couramment chez eux à la maison c'est ou le créole ou le bhojpuri. C'est pour cela que je dis que ces deux langues sont nos deux langues populaires à Maurice et c'est pour cela qu'il faut leur accorder toute l'attention qu'il compte. J'aurais donc souhaité deux débats séparés et je regrette qu'aujourd'hui on fasse cet amalgame. Et je pose la question : pourquoi ?

Pourquoi n'était-ce pas possible d'avoir un débat partant uniquement sur la langue créole et le bhojpuri ? Est-ce les préjugés qui nous en empêchent ? Avons-nous peur de débattre de ce sujet ?

**Mr Speaker:** No, it was accepted by this House that all the Bills will be taken together, and no objections were raised. So, the hon. Member must follow the path. He cannot now stand up and criticise. We are running out of time.

**Mr Obeegadoo:** Merci, M. le président. J'exprimais mon opinion personnelle, propre à moi, pour dire combien j'aurais souhaité un débat sur ces deux-là.

*(Interruptions)*

Tout à fait, mais le vice-Premier ministre ne m'empêchera pas d'être troublé que, sur un débat aussi important...

**Mr Speaker:** Hon. Obeegadoo, I am sorry. We have said this. It is the third meeting of the House that we are discussing these Union Bills. You are the 16th orator speaking and now you are taking the time unnecessarily. You can speak exclusively on these two. Nobody will prevent you from doing that, but please don't repeat the arguments of others!

**Mr Obeegadoo:** C'est ce que j'ai l'intention de faire, M. le président. Je vous remercie pour vos conseils, mais je disais que j'étais troublé. Vous me permettrez de dire que les principaux membres...

**Mr Speaker:** Et vous persistez !

**Mr Obeegadoo:** Non, je parle d'autre chose. Si vous avez la patience de m'entendre...

*(Interruptions)*

... pourquoi je disais que j'étais troublé, M. le président ...

*(Interruptions)*

Il faut faire preuve de patience. Je disais que les principaux dirigeants du gouvernement, *the front bench*, les huit membres, personne ne s'exprime sur ces deux projets de loi. C'est tout de même troublant.

*(Interruptions)*

Non, je parle des huit premiers dans la hiérarchie. Je suis sûr que mon ami, le ministre de l'éducation, s'exprimera tout juste après moi. Donc, c'était là le premier point que je voulais noter et j'en ai terminé.

Ensuite, en ce qui concerne ces *Speaking Unions*, nous sommes tous en faveur. Ce sont des projets de loi qui vont être votés, je pense, à l'unanimité. Seulement il faut bien se poser la question : à quoi serviront ces *Speaking Unions* ? L'autre jour, le *Leader* de l'opposition, au cours de sa réplique au ministre de la culture, soulignait le fait que nous avons des ONG qui se dévouent pour la promotion de ces langues. Nous avons désormais des centres culturels, et je regrette que l'honorable Dayal ne soit pas là. Quand le *Leader* de l'opposition parlait d'une conversion tardive, il se référait aux centres culturels. Nous avons maintenant les *Speaking Unions Bills*.

Les objectifs, par rapport aux langues, sont pratiquement les mêmes. Le ministre de la culture en conviendra et, donc, l'importance, comme le soulignait le *Leader* de l'Opposition, c'est d'éviter le double emploi. Ce qu'il nous faudrait, à mon humble avis, M. le président, c'est qu'à la suite des ces projets de lois qui vont être votés il n'y aura que le Gujrati qui n'aura pas un *Speaking Union* ; sinon, nous aurons traité de toutes les langues de Maurice. Ce qu'il faudrait, ce serait une stratégie cadre, n'est-ce pas ! Une stratégie cadre reposant sur la politique des langues du gouvernement, mais qui, dans le dialogue avec les acteurs principaux, les centres culturels, les ONG, les artistes, énoncerait les rôles respectifs de ces différentes instances, de ces différents acteurs par rapport aux langues. Je voudrais donc demander au ministre de la culture d'y réfléchir, parce que sans cela nous risquons d'avoir une cacophonie - c'est le cas de le dire en parlant des langues, où - je ne dirais pas n'importe quoi - tout le monde essaierait de faire tout.

Je ne pense pas que, même en termes de rapport coût et efficacité, ce serait logique d'investir ainsi l'argent public.

M. le président, nous abordons un pas historique avec les projets de lois sur le *Kreol Morisien* et le bhojpuri. Je voudrais d'abord, par rapport au *Kreol Morisien*, puisque c'est la première fois de toute ma carrière parlementaire que j'ai l'occasion de débattre du *Kreol Morisien* dans cette Chambre, rappeler ce qu'est pour nous, mauriciens, cette langue. Cette langue qui fut d'abord et avant tout la première langue mauricienne, la langue de communication, un pidgin - c'est comme cela que l'appellent les linguistes pour la communication des esclaves principalement venus d'Afrique, mais aussi 10% des esclaves étaient non africains venant de l'Asie pour communiquer entre eux. Rappelons-nous que les colonisateurs qui emmenaient dans notre pays des esclaves faisaient bien attention à séparer les familles, les tribus afin qu'ils ne puissent pas communiquer dans leurs langues maternelles, et c'est ainsi qu'apparaît le *Kreol Morisien* à partir du vieux français dont ils puisaient, donc, son vocabulaire et qui, au fil de notre histoire, va s'enrichir : structure des langues africaines, des mots provenant des différentes langues asiatiques, de l'anglais et ainsi de suite.

Mais, donc, cette langue qui est d'abord la langue des esclaves, et aussi la langue de communication par excellence, puisque c'est la langue commune de tous ceux vivant dans cette terre, aura le statut d'une langue inférieure, n'est-ce pas ? Toujours la langue des opprimés ! Et avant 1968, il est exceptionnel de donner une reconnaissance à cette langue. Je me rappelle avoir lu il y a longtemps déjà, René Noyau qui écrivait '*tension kayma*' en *Kreol Morisien* datant de la première partie du 20ème siècle, si je ne me trompe pas. Mais c'était exceptionnel.

A partir de 1968-1969, c'est une nouvelle étape dans l'histoire de *Kreol Morisien*. Dès lors que la gauche mauricienne, à l'époque représentée par le MMM, mais aussi ceux qui étaient à gauche du MMM, Dev Virasawmy, ceux qui sont du MMM et qui ensuite vont quitter le MMM et fonder *ledikasyon pu travayer*, commence un combat politique en faveur de la reconnaissance de ces langues. Le *Kreol Morisien* est promu par la gauche mauricienne pour trois raisons. D'abord, comme dignité nationale face aux graves divisions qu'avait connues notre peuple à la veille de l'indépendance. Revoyez cette langue, la revendication de cette langue, sa reconnaissance, son officialisation comme le véritable ciment, le ciment par excellence de la nation mauricienne, notre langue à tous ! C'était là le sens premier de ce combat.

Deuxièmement, c'était un outil de démocratisation, parce que dès lors que l'on pourrait utiliser le *Kreol Morisien* à la banque, aux bureaux de poste, dans l'administration, il n'y a plus de distinction entre ceux qui posséderaient le savoir acquis à l'école et ceux qui n'ont pas. Donc, un outil de démocratisation d'égalité sociale, et troisièmement un outil pédagogique, parce que comme le disait si bien madame la ministre, l'honorable Leela Devi Dookun, aujourd'hui il est reconnu de tous que pour que l'éducation soit efficace dans le sens de réussir la transmission des savoirs, des compétences à tout le monde, il faut prendre appui sur les langues maternelles comme medium d'enseignement, et j'y reviendrai.

Il m'a un peu étonné au cours de ce débat de n'entendre personne faire mention d'un nom, celui de Dev Virahsawmy. Je pense que lorsqu'on débat de l'histoire des langues, il faut faire abstraction de la politique. Ne portons pas de jugement sur les appartenances politiques, le positionnement politique actuel. Mais le nom qui, depuis 1968, est avant tout associé au combat pour la langue créole, le *Kreol Morisien*, c'est celui de Dev Virahsawmy, écrivain, dramaturge, poète; celui qui, comme Julius Nyerere l'a fait jadis pour le Swahili, a traduit les oeuvres de Shakespeare en *Kreol Morisien*. Donc, il convient aujourd'hui de rendre hommage à Dev Virahsawmy ; son combat qu'il a mené pour le *Kreol Morisien*.

Il y a entre 1969 et 1982, parallèlement à cette lutte politique qui se mène, tout un travail qui se fait sur le plan littéraire ; des personnes qui osent s'exprimer en *Kreol Morisien*. Il y en a beaucoup. Quelques noms me reviennent en tête quand, jeune adolescent, je lisais

le *Kreol Morisien* ; celui d'un jeune qui est parti trop tôt, Laurent Sophie, le premier qui tenta un dictionnaire anglais-créole; celui de Renée Asgarally, l'épouse de l'ancien député, Aziz Asgarally, qui écrivait un roman d'amour extraordinaire, qui s'appelait 'Quand montagne prend dife'. En parlant d'Asgarally, il faudrait aussi rendre hommage à Aziz Asgarally qui, tout au long de sa carrière parlementaire, a constamment défendu le droit d'avoir recours au *Kreol Morisien* dans cette Chambre.

Sur le plan de la chanson mauricienne, jusqu'à 1968, le *Kreol Morisien* c'était le Segga ; point final. Ensuite, à partir de 1969, c'est tout ce qu'on appelle la musique engagée associée à ce combat de la gauche. Tant de noms me reviennent en tête ; Bam Cuttayan, Siven Chinien, le groupe culturel mauricien, le rôle très important que joue alors Rama Poonoosamy dans tout ce travail ; Odile Chevreau, Micheline, Rosemay Nelson, et ceux autour de moi qui ont vécu cette période tels que Alan Ganoo, Veda Baloomoody. Tant d'autres ici qui ont mené ce combat savent combien cette lutte était dure ; combien l'on nous tournait en ridicule, M. le président, des lors que nous revendiquions un statut officiel pour la langue *Kreol Morisien*. Je suis l'homme le plus heureux qu'aujourd'hui le parti travailliste, le PMSD se soient ralliés à ce combat, mais n'oublions que, jusqu'à dix ans, quinze ans de cela, ce ne fut pas le cas.

**Mr Speaker:** Oui, c'est vrai.

**Mr Obeegadoo:** Tout à fait vrai, M. le président

**Mr Speaker:** Il y avait eu un débat ici dans les années 77-78.

**Mr Obeegadoo:** Voilà, M. le président, je n'étais pas encore membre du parlement.

Quelle lutte alors ! Quelle lutte exaltante mais difficile que nous avons menée en faveur de la reconnaissance du *Kreol Morisien*, mais aussi du bhojpuri comme deuxième langue populaire.

En 1982, c'est la libération de ces deux langues. Dès les premiers manifestes gouvernementaux du MMM, on utilisait cette expression 'libérer le rôle du créole et du bhojpuri au sein de la société mauricienne'. C'était cela l'intention : libérer, enlever les entraves, enlever les tabous, laisser les gens s'exprimer, créer librement dans ces deux langues dans lesquelles ils vivaient, ils créaient, ils jouaient, ils se parlaient, ils faisaient des blagues, ils conversaient entre eux - le *Kreol Morisien* et le bhojpuri - et cela est valable je pense pour nous tous ici, M. le président.



Donc, en 1982, pour la première fois, les réunions du Conseil des ministres, sous Sir Anerood Jugnauth, Premier ministre, vont se faire en *Kreol Morisien*. Il ne faut pas l'oublier !

*(Interruptions)*

Ah non ! Non, non, monsieur Aimée! Même après les neuf mois, le MSM au gouvernement poursuit cette pratique - langue *Kreol Morisien* comme langue de travail du Conseil des ministres. L'entrée du *Kreol Morisien* à la télévision nationale, c'était du jamais vu, inimaginable avant 1982 ! Ne voilà t-il pas que l'on vote une loi, le *MBC Act*, qui, pour la première fois, inscrit dans la loi le créole et le bhojpuri dans les langues à être utilisées par la MBC.

Dès 1977, le MMM part à la conquête des mairies. Les élections municipales avaient été renvoyées - les commissions administratives - et ensuite, en 1977, il y a eu élections, et le MMM assume le contrôle de trois des mairies, notamment Port Louis, Vacoas et Rose Hill bien sûr. Et c'est le créole qui fait son entrée dans toutes les mairies, avec Kader Bhat à Port Louis, Jean- Claude de l'Estrac et d'autres à Rose Hill, le Dr. Jhuboolall, je pense, à Vacoas, comme premier maire.

Hier, je participais à une émission, où un représentant du PMSD parlait du MMM comme étant limité à des vœux pieux par rapport au *Kreol Morisien*. Pardon, M. le président ! Nous avons des réalisations concrètes, tangibles, indiscutables. On ne peut pas faire mentir l'histoire.

L'histoire est ce qu'elle est. Assumons notre héritage. Donc, en 1982, nous brisons les tabous, nous libérons ces deux langues populaires, et après 1982 tout devient possible. Aujourd'hui, vous circulez dans le pays, et les publicités sur les grands panneaux sont en *Kreol Morisien*. Cela aurait été inimaginable avant 1982.

Savez-vous qu'avant 1982, il n'y avait que le journal 'Le Militant' qui publiait quelques articles en créole, et Soleil Rouge, le journal du MMMSP, qui était intégralement en *Kreol Morisien* et qui avait aussi des articles en bhojpuri, utilisant le script romain ? Après 1982, les religions commencent à utiliser le *Kreol Morisien* pour mieux faire passer le message. Tout cela c'est après 1982, après cette formidable libération de ces deux langues. De 1983 à 2000, notre société évolue. Le créole restera la langue du Conseil des ministres jusqu'en 1995, où la langue redevient l'anglais. La société continue à évoluer. Le bulletin en langue créole est enlevé de la MBC dans les années 80, et il va y avoir tout un combat du MMM pour réclamer que soit réinstauré ce bulletin en *Kreol Morisien*, qui reviendra je ne sais plus quand exactement, mais beaucoup plus tard. 1983 à 2000 ; il y a aussi le travail - l'honorable Suren Dayal s'y référerait tout

à l'heure - extraordinaire du MGI, sous la direction d'Uttam Bissoondoyal, auquel il faudrait rendre hommage, qui permet les travaux de recherche par rapport à toutes les langues, y compris le *Kreol Morisien* - un travail extraordinaire qui se fait.

Puis, dans les années 1990, n'est-ce pas, il y a un autre mouvement à partir de cette interrogation autour du malaise créole ; un mouvement ethno-identitaire, où la communauté créole du pays cherche à affirmer son identité culturelle, et il se passe un mouvement très important. Tout comme ce fut le cas pour la communauté hindoue dans la première partie du vingtième siècle, lutte très dure sous la colonisation pour affirmer l'héritage culturel indien, il y a, donc, ce mouvement qui se fait dans les années 90 autour de cette - pourrait-on dire - renaissance culturelle de la communauté créole. Dès lors, le *Kreol Morisien* assume une double vocation, si je puis dire. Elle devient la langue ancestrale, parce que n'oublions pas que notre population originaire d'Afrique, à cause du Code Noir des français qui imposait la conversion, avait perdu tout son héritage culturel. Il n'y a plus de langue ancestrale.

Le Wolof n'est même pas connu à Maurice. Les multiples langues parlées à Madagascar et au Mozambique ne sont pas connues à Maurice. Donc, c'est le *Kreol Morisien* qui est reconnue comme langue ancestrale. Et puis, il y a la deuxième vocation de cette langue, c'est celle d'être une langue nationale qui appartient, non pas à une communauté mais à nous tous. Il y a là une histoire extraordinaire que celle de la langue mauricienne.

En 2000, le progrès reprend. En 2004, est publié le rapport de *Grafi Larmoni*. Vous savez qu'avant cela, ceux qui, comme moi, écrivaient le *Kreol Morisien*, étaient confrontés à différentes façons d'écrire. Il y avait la graphie de Philip Baker, datant des années 70, où la nasalisation se faisait par le 'ah'. Ensuite, la méthode de Dev Virahsawmy, 'an' s'écrivait 'â', le son 'an'. Et puis, la méthode développée par *ledikasyon pu travayer* - et je voudrais aussi rendre hommage à toute cette équipe autour de Lindsey Collen, de Alain Ah-Vee, qui, à partir des années 80, permet la publication, la circulation d'écrits en *Kreol Morisien*. Combien d'auteurs, issus de la classe ouvrière, voulant s'exprimer en poésie peuvent le faire grâce à *ledikasyon pu travayer*, parce que cela coûte extrêmement cher, comme nous le savons tous, de publier à cod'auteur.

Donc, *ledikasyon pu travayer* aurait écrit 'en' 'ann' c'est la méthode 'ndn' comme l'on dit le son 'en' c'est 'an', le son 'ann' c'est 'a', 'nn' deux fois.

Donc, face à tout cela, en 2004, ce comité d'universitaire produit *Grafi Larmoni*. Pour la première fois, en 2004, nous avons une façon standardisée d'écrire le *Kreol Morisien*.

Parallèlement, avec l'UNESCO, sont lancés trois projets pilotes en trois écoles primaires : une école à Rodrigues, deux écoles à Maurice pour essayer le *kreol* comme medium d'enseignement.

Beaucoup de résistance à l'époque ! C'était les fameuses réformes de l'éducation menées par le MMM/MSM en 2000 et 2005. Il y avait énormément de résistance ; difficile d'avancer. On a quand même avancé un peu. En puis aussi des radios privées ; je parlais de libérer les langues.

Quand apparaissent les radios privées, Radio Plus, Mamie Cloune, Radio One, Top FM, pour la première fois, je dirai les radios utilisent le *Kreol Morisien* sans complexe ; on n'est plus complexé. Les émissions se construisent allègrement en *Kreol Morisien* à partir, donc, de cette période 2000-2005.

Ensuite, 2005-2011, le progrès s'arrête pourtant, parce que l'Etat ne veut plus avancer.

Mais, dans le privé, les choses se font. Arnaud Carpooran publie son dictionnaire anglaismauricien.

Le BEC, avec la collaboration de Dev Virahsawmy, lancent le projet créole dans le préprofessionnel, le fameux Pre voc BEC. Des études par différents chercheurs sont produites durant cette période. Je pense aux travaux de Rada Tirvassen au MIE, et d'autres. Et puis, viola qu'en 2011, le progrès redémarre.

Cette année-ci et l'année prochaine nous allons vivre des moments historiques pour le *Kreol Morisien*. Il y a eu 1982, il y a eu 2004, il y a eu 2005, mais surtout 2004 ; et l'histoire retiendra maintenant cette période de 2011/2012, une nouvelle volonté d'avancer. C'est pour cela que le MMM parle d'une seule voix avec le gouvernement sur cette question. Il faut avancer ; avançons ensemble ! Nous allons voter le *Creole-Speaking Union Bill*. A été lancé, n'est-ce pas, il y a une semaine, le document sur l'orthographe et la grammaire en langue *Kreol Morisien*. En début d'année 2012, nous promet le ministre de l'éducation, sera introduit le *Kreol Morisien* dans les écoles primaires. Donc, c'est un moment réellement historique.

Mais avant de poursuivre, par rapport au *Kreol Morisien*, permettez que je dise quelques mots à propos de l'autre langue populaire, le Bhojpuri. A part le *Kreol Morisien*, la seule langue qui est identifiée comme étant celle que l'on parle couramment à la maison, c'est le Bhojpuri. Il fut un temps, M. le président, où, à la campagne, le lingua franca, la langue commune à tous, que tout le monde parlait, indistinctement des communautés, c'était le Bhojpuri ; c'est notre histoire.

*(Interruptions)*

Absolument, M. le président ! Le Bhojpuri est ancré, M. le président, dans notre expérience historique. Peut-on séparer l'engagiste du Bhojpuri ? Il y a là tout un pan de notre histoire, il y a là tout un héritage culturel intangible. Le Bhojpuri c'est la littérature ; le Bhojpuri, ce sont les chants ; le Bhojpuri c'est même la médecine ; il y a une tradition, la cuisine. Je me suis laissé dire que le '*dholl puri*', qui est maintenant national, est d'origine du Bhojpuri *belt* en Inde. Le combat pour l'indépendance dans les Baitkas, c'est le Bhojpuri ; c'est l'histoire, mais c'est notre héritage culturel intangible, comme le *Kreol Morisien* considéré comme une langue inférieure.

Et aujourd'hui, vous avez raison, M. le président, le Bhojpuri est sur la défensive. Pourquoi ?

*(Interruptions)*

M. le ministre me permettra de poursuivre, j'espère !

*(Interruptions)*

Je disais que le Bhojpuri est sur la défensive, d'abord à cause de cette transformation de la société mauricienne, la mobilité, l'urbanisation, l'industrialisation, quand les gens vont travailler en usine, se déplacent et doivent communiquer en Créole. C'est aussi la scolarisation universelle, avec l'introduction de l'Hindi à l'école, n'est-ce pas, à partir des années 50, 60 !

C'est aussi le phénomène Bollywood, n'est-ce pas ! Tout cela fait que le Bhojpuri est aujourd'hui sur la défensive, mais il importe et c'est là le rôle très important du *Bhojpuri-Speaking Union* de préserver, de valoriser et de promouvoir cette langue et tout cet héritage culturel intangible qu'il porte. Là aussi, M. le président, 1982 a été d'une importance capitale. Je me référais tantôt au discours de mon collègue, l'honorable Georges Lesjongard, qui nous rappelait comment, avant 1982, l'on ne parlait pas du Bhojpuri, comment quand, dans le recensement, l'on faisait le décompte des langues indiennes parlées, il n'y avait nulle référence au Bhojpuri. Et puis, avec 1982, avec la libéralisation de nos langues populaires le *MBC Act* consacre la reconnaissance du Bhojpuri, et c'est toute une dynamique qui est enclenchée : la création d'un *Bhojpuri Department* au *MGI*. Et le député Dayal, avec raison, rendait hommage à Suchita Ramdin qui avait la responsabilité de ce département. Et l'autre nom - je parlais tout à l'heure de Dev Virahsawmy - qui a été le grand absent de tous nos débats est celui de Sarita Boodhoo ; Sarita Boodhoo qui sera reconnue. Encore une fois, faisons abstraction des questions de politique partisane d'appartenance politique.

Mais, comme Dev Virahsawmy, c'est le nom, avant tout, associé au combat pour la reconnaissance du *Kreol Morisien*, ce sera Madame Boodhoo pour le bhojpuri évidemment.

Donc, Madame Boodhoo, en 1982, parallèlement lance le *Mauritius Bhojpuri Institute* et crée un ballet qui va faire le tour de l'île. Ensuite, il y a - et je pense que l'honorable Madame Juggoo faisait référence à cela - tous les grands noms qui ont été associés à l'expression artistique, si je puis dire, les Bhagats, les Chintamanies, les Mohits qui ont été associés à cette lutte, aux écrits et aux oeuvres en bhojpuri et Madame Sarita Boodhoo elle-même, qui, fort de ses travaux de recherches, publie tour à tour '*Bhojpuri Traditions*', '*Speak Bhojpuri*', '*An Easy Approach to Bhojpuri Grammar*'. Donc, un travail extraordinaire que réalise cette grande dame qui a d'ailleurs tout récemment été primée encore une fois à la Nouvelle Delhi en Inde pour tous ses travaux de recherches portant sur le bhojpuri.

Donc, la création de ce *Speaking Union* est d'une importance capitale parce que, malheureusement, il n'y a pas beaucoup d'organisations aujourd'hui qui sont là pour travailler en faveur du bhojpuri. Je voudrais, par rapport à tous ces débats, m'adresser à travers vous, M. le président, au ministre de l'éducation. Il y a, en ce moment, la question d'introduire le bhojpuri à l'école dès l'an prochain. Il y a eu des choses intéressantes qui se sont faites. Par exemple, je me suis laissé dire qu'au collège Basdeo Bissoondoyal, depuis cinq ou six ans, l'on enseigne le bhojpuri.

**Dr. Bunwaree:** Au secondaire.

**Mr Obeegadoo:** Au secondaire, tout à fait. Avec la collaboration de Monsieur Mohit, les manuels ont été développés pour l'enseignement du bhojpuri. Mais le bhojpuri est lié à l'hindi.

C'est un moyen de faciliter l'accès à l'hindi partant de la langue qui est parlée couramment par les enfants et par les jeunes chez eux. L'an prochain, le bhojpuri va être apparemment introduit au primaire. Il y a un débat qui est lancé et je crois que c'est un débat très pertinent. La question qui se pose est: faut-il opposer le bhojpuri à l'hindi? Faut-il demander aux parents de faire le choix entre le bhojpuri et l'hindi? Si c'est le cas, on connaît d'avance la réponse et d'ailleurs le ministère de l'éducation n'a pas rendu public - autant que je sache, je me trompe peut-être - les chiffres, combien de parents ont opté pour le bhojpuri. Le ministre de l'éducation ne m'écoute pas mais peut-être que les collègues députés lui en parleront après. Il y a donc ce débat. Et Madame Boodhoo elle-même, dans un *memorandum* l'année dernière, a parlé du bhojpuri non pas comme alternative à l'hindi mais comme un moyen de faciliter l'accès à l'hindi. Ces jours-ci dans le '*Mauritius Times*', il y a un débat intéressant qui est lancé, une proposition qui est faite pour regrouper bhojpuri, hindi et sanskrit. La logique du bhojpuri devient donc dès

lors une logique pédagogique de faciliter les apprentissages à travers la langue maternelle, la langue parlée pour faciliter l'accès à l'hindi et au sanskrit. Donc, je voudrais tout simplement, à l'occasion de ce débat, soulever cette question très importante et demander au ministère de l'éducation et peut-être aussi au ministre de la culture, d'y réfléchir. Faut-il, oui ou non, opposer le bhojpuri à l'hindi ou y a-t-il un autre moyen de faire progresser ces deux langues? Voilà donc, M. le président, quelques réflexions à propos du bhojpuri. J'ai parlé tout à l'heure du combat historique en faveur de la langue *Kreol Morisien* et je voudrais, à ce titre, parler de l'usage qui sera fait à l'école puisque nous allons aborder un pas historique l'année prochaine.

*(Interruptions)*

**Mr Speaker:** I won't prevent the hon. Member from saying, but he is taking too much time. This is the third sitting since we are debating the Union Bills. If the hon. Member goes into a debate about the introduction of the Creole and Bhojpuri languages in the schools, it will be very long. I know his passion for this, but he will have another opportunity, perhaps during the Budget Speech to come on this.

For the time being, he must restrict himself to the Speaking Union Bills.

**Mr Obeegadoo:** Je ne suis pas si sûr que nous ayons un autre débat. M. le président. Je voudrais simplement réagir à ce qui a déjà été dit par d'autres parlementaires avant moi. Une invitation que je voudrais réitérer au ministre de l'éducation, c'est que ce pas que nous allons faire l'année prochaine est un pas très délicat.

**Mr Speaker:** The hon. Member can go into it briefly.

**Mr Obeegadoo :** Absolument, il faut s'y préparer. Les enjeux sont énormes. Si nous ratons cette occasion, le *Kreol Morisien* va reculer. Le ministre connaît nos inquiétudes par rapport à la préparation. Il y a un travail formidable qui a été fait pour l'orthographe et la grammaire, mais il y a les programmes d'études, il y a les manuels et nous nous inquiétons donc quant à la formation des enseignants. Il y a un manque de planification et c'est pour cela que nous avons suggéré un comité de mise en oeuvre.

Madame la ministre, l'honorable Dookun-Luchoomun, a soulevé l'autre jour, M. le président, une question très importante. Elle a cité l'UNESCO et la banque mondiale pour dire que cette décision - la décision que nous allons prendre, la décision du *Speaking Union* de l'introduction du créole - va permettre à des milliers de mauriciens de mieux maîtriser les fondamentaux de l'enseignement au primaire et de mieux progresser dans le cursus scolaire.

Elle rejoint à cela les propos du ministre des finances qui, dans son discours du budget, disait que le mal éducatif ne va pas se résoudre au niveau de l'enseignement supérieur mais dès le primaire.

**Mr Speaker:** Pré-primaire.

**Mr Obeegadoo:** Pré-primaire, tant mieux! Mais j'inviterai Madame la ministre à soulever la question au conseil des ministres, à en parler à son collègue, le ministre de l'éducation, parce que nulle part n'est envisagé le recours au *Kreol Morisien* comme medium d'enseignement. Nulle part, Madame la ministre! Nulle part! Et c'est là tout l'argument que nous ne cessons de faire. Tout comme le bhojpuri aiderait grandement, le *Kreol Morisien* de même dans les apprentissages premiers, à condition que les parents le veuillent; à condition que les enseignants soient partants. Il n'est nulle intention d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit, mais toutes les autorités scientifiques en matière d'éducation, de l'UNESCO à la Banque Mondiale, comme le dit si bien l'honorable Madame Dookun-Luchoomun. On ne peut pas tourner le dos pour une éducation efficace aux langues maternelles. Donc, je vais implorer tous ceux qui pensent de la même façon de l'autre côté de la Chambre d'en parler au ministre de l'éducation, et peut-être, qui sait, que Monsieur le ministre de la culture est sur la même longueur d'ondes, étant issu du même parti ! Je ne sais pas.

M. le président, je voudrais, donc, brièvement, avec votre permission, faire un plaidoyer pour la considération à être donnée aux langues maternelles, aux langues populaires comme médium d'enseignement. Je ne vais pas tarder à terminer, M. le président. Je voudrais inviter, à l'égard de tous ces débats, que l'on évite une politisation partisane.

*(Interruptions)*

**Mr Speaker:** Some order, please!

**Mr Obeegadoo:** Je regrette profondément si aujourd'hui, au cours de cette séance, mes propos aient pu être mal interprétés. Je ne fais jamais une question de personne de mes opinions. Quand je critique, je critique le gouvernement et la politique.

**Mr Speaker:** C'était une confusion.

**Mr Obeegadoo:** Tout à fait! Je maintiens la critique, pas à l'encontre d'un individu, mais de la politique gouvernementale. Il ne faudrait pas qu'il y ait de politisation. J'estime, M. le président, fort regrettable qu'alors que nous parlons d'une même voix en faveur de ces *Speaking Unions*, que quand fut constituée l'académie créole, l'on y retrouve des candidats battus du parti travailliste, des porte-paroles du PMSD, et donc donnant une couleur partisane à cela. Je trouve bouleversant, M. le président...

**Mr Speaker:** Qui sont des experts.

**Mr Obeegadoo:** Les experts ne se retrouvent pas uniquement d'un seul côté, M. le président.

*(Interruptions)*

Toute notre lutte historique est là pour témoigner qu'il y a des experts chez nous aussi.

*(Interruptions)*

**Mr Speaker:** En votre personne!

**Mr Obeegadoo:** Non, certainement pas! Je ne suis pas expert en matière de langues ; je suis un militant en faveur des langues populaires. M. le président, je disais donc que j'ai trouvé tout à fait bouleversant le fait que lorsque l'orthographe et la grammaire du *Kreol Morisien* ont été lancés...

*(Interruptions)*

...nous n'étions pas invités, personne de ce côté de la Chambre...

*(Interruptions)*

à part le ministre. Selon les journaux, la seule députée était Mme Mireille Martin, et tant mieux pour elle ! Mais les autres? Quel mal y aurait-il eu à nous inviter de ce côté de la Chambre pour venir soutenir la démarche de l'Etat, pour venir dire que sur un sujet aussi important il faut avancer uni en tant que nation? Pourquoi, M. le président ? Je voudrais donc lancer un appel solennel que lorsqu'on fait enfin des efforts, des pas pour promouvoir les deux langues importantes ...

*(Interruptions)*

M. le président, devrais-je répondre qu'à toutes les fonctions tous les anciens ministres de l'éducation étaient invités? Qu'en l'absence de comité parlementaire nous avons fait des réunions à l'heure du déjeuner pour inviter tous les députés à venir? C'est vrai que deux députés du Parti Travailleiste y participaient à l'époque. Peu importe, M. le président, l'histoire retiendra les faits. Je disais donc que nos motivations peuvent être différentes, le Parti Travailleiste a ses motivations ainsi que le MSM, le PMSD et le MMM. Notre histoire est différente. Mais, aujourd'hui, lorsque nous abordons une période d'importance historique pour ce qui est des deux langues populaires, que nous puissions avancer unis en tant que nation mauricienne. Il y a encore des préjugés.



L'autre jour, M. le président, en débattant de ces débats, j'entendais une collègue députée disant que – elle n'est pas là aujourd'hui – le Créole n'est peut être pas prêt pour l'Internet alors que moi depuis des lustres j'écris des *mails* en *Kreol Morisien*. Les préjugés sont là mais, aujourd'hui, à travers ces *Speaking Unions* il y a une dynamique qui va se dégager. Déjà, mon collègue Rajesh Bhagwan n'a cessé de reposer la question de l'utilisation du *Kreol Morisien* au sein de la Chambre. Certains demandent pourquoi les mairies au sein des conseils municipaux, l'on ne recommencerait pas à utiliser de *Kreol Morisien*. Au conseil des ministres, qui sait, peut-être que le Premier ministre sera convaincu. Donc, il faut avancer ensemble dans l'unité.

Je voudrais terminer, M. le président, en disant que le combat se s'arrête pas avec les *Speaking Unions*. C'est une dynamique, une deuxième libération des langues populaires et il y aura énormément de travail à faire, de défis à relever. Je suis très heureux qu'aujourd'hui que le Parti Travailleiste et le PMSD sont en faveur de la reconnaissance officielle du *Kreol Morisien* et du bhojpuri et j'espère que, mettant de côté la politique partisane, nous puissions avancer, comme je le disais, en tant que nation mauricienne pour redonner toute la valeur qui se doit à nos langues populaires.

J'en ai terminé, M. le président.

(7.13 p.m.)

**The Minister of Education and Human Resources (Dr. V. Bunwaree):** Mr Speaker, Sir, I wish at the outset to congratulate my colleague, the hon. Minister of Arts and Culture, for the introduction of the five different Speaking Unions Bills in Parliament presently. As part of our cultural, ancestral and national heritage, it is only proper that these languages be given their *lettres de noblesse* by our august Assembly.

*M. le président*, c'est un peu regrettable quand j'ai constaté la façon dont ont été présentés les discours, essentiellement de l'honorable membre qui vient de parler avant moi. Je ne veux pas polémiquer mais je voudrais rappeler une ou deux petites choses et *in the course of my speech I will touch on other points that have been mentioned*.

L'invitation qui a été faite pour la grammaire *kreol morisien* qui a eu lieu il quelques jours de cela, c'est l'aboutissant d'un processus qui a démarré depuis un an. Tout avait commencé par une information au public, à tous ceux qui avaient de près où de loin un intérêt, de se faire connaître. C'est de là qu'on a fait le forum pour débattre de la langue Créole, qui a ouvert la voie sur tout ce qui a suivi.

Maintenant, je dois aller vérifier s'il y a eu des honorables membres de l'autre côté de la Chambre qui avaient montré un intérêt quelconque. Mais à partir du moment où cela avait démarré, cela s'est fait.

En entendant l'honorable Obeegadoo, c'est comme-ci le MMM qui a tout fait. On n'a jamais dit qu'ils n'ont rien fait, mais il ne faut pas occulter la vérité. Je vais donner un exemple.

Feu Basant Rai avait déjà traduit bien avant 1982, le Bhagabad Gita en créole. Mais venir ici dire que tout a démarré en 1982, je pense que cela explique ce cas. Je ne vais pas aller plus loin dans la polémique.

Mr Speaker, Sir, let me say that Speaking Unions serve a multiplicity of purposes, especially in a society like ours that has carved, as we all know, an international repute for itself for being multilingual and also for establishing bridges with countries that are Anglophone, Francophone, Sinophone as well as those having a variety of Indian languages. I would like to be a bit more specific by saying that such Speaking Unions serve as a means of celebrating the sharing of languages among the different linguistic groups so as to foster general understanding and goodwill. Interculturalism which is now the word on the lips of this Government and to which we are going to give a big boost in the days and months to come, becomes through the Speaking Unions, the byword by which the Mauritian society can project itself as the haven for multiculturalism and multilingualism. By providing, Mr Speaker, Sir, education and cultural opportunities for students, teachers and also for other interested members of the society, we are ensuring that research and documented evidence are a prerequisite if languages are to fulfill their ultimate destiny of acting as a daily vehicle for the transmission of ideas, concepts, abstract modes of thinking as well as the cultural richness of the different linguistic groups especially those that exist in our country.

These Speaking Unions, Mr Speaker, Sir, will facilitate the promotion of an exchange of ideas among the world speakers, not only in the context of the country, but also in the whole world, among world speakers of languages and thereby, develop common bonds of friendship through a shared interest. The Speaking Unions also have a sacrosanct duty of involving themselves in outreach programmes, thus helping to enrich the communities whose interests they serve. Equally those who follow the languages will benefit greatly from the international connections gained from the Speaking Union activities. We have already some Speaking Unions that are functioning. My colleague has come forward with five Bills and, therefore, it is most appropriate that they be debated in Parliament and the new Speaking Unions become a reality.

There are two main evident reasons, of course, for me to participate in this debate.

Firstly, as Minister of Education, responsible for the emancipation, the progress and the promotion of languages in the country. Secondly, as one of the members on the other side

of the House reminded us, I was Minister of Culture and we did start the work and came forward before the elections with the First Reading of four of the Bills here. I am grateful to my friend, the Minister of Culture, who has taken *la balle au bond* and has added the Sanskrit Speaking Union Bill to it, which is another block in the wealth of these unions.

But, as was mentioned by the hon. Member before me, I wish to speak essentially on the Creole-Speaking Union and the Bhojpuri-Speaking Union for evident reasons, Mr Speaker, Sir.

I am convinced that the Creole-Speaking Union will play a significant role to place the *Kreol Morisien* in the forefront and give it the prestige of our national language. I view this as yet another historical step in our nation building process, for let us remind ourselves that the *Kreol Morisien* is basically a symbol of national unity. This has been mentioned by many Members, of course, but it is so important that it is my duty to stress on it.

I must, Mr Speaker, Sir, take us back to 1965, to remind us of a very important fact of history. It is reported that, in that year - you must certainly be aware of it, for having actively participated, Mr Speaker, Sir - after the successful outcome of the final round of the constitutional conferences that paved the way to independence, Sir Seewoosagur Ramgoolam, father of the nation, from London, addressed the following message, through the BBC, to the nation in the making, and I quote - "*Mo bann frer hindou, misilman, kreol, sinoi, franko-morisien, zot tou travay ensam. Fer Moris pesib ek prosper dan lintere public*".

These words were pronounced by the father of the nation, and I am quoting this from the book of Moonindranath Varma - *The Struggle of Dr Ramgoolam; Mauritius, 1975, page 210.*

Ever since, Mr Speaker, Sir, *Kreol Morisien* became, *de facto*, the medium of national unity. I congratulate my colleague, the Chief Whip, hon. Dayal, for having elaborated on this question of national unity; unity in diversity. It started well long ago and, in fact, what Sir Seewoosagur Ramgoolam had mentioned is a symbol of unity in diversity.

Mr Speaker, Sir, allow me, for the edification of the House, to briefly delve into the historicity - very quickly, because I am the responsible Minister -or again the historical development that led to our present day, stage of introducing *Kreol Morisien* in schools. I am not going to talk about what is going to happen in schools, but how we have progressed so far.

We should be deeply indebted - and I take this opportunity to pay homage - to the

pioneering linguists and organisations, both from Mauritius and from abroad, that have studied the language, made numerous proposals for orthography, and developed an abundant literature.

The use of some type of *Kreol* in literature may be traced back to 1749 and, between the 1970s and 1980s, different writing systems emerged, developed and interacted. A first official attempt towards a harmonised writing system was made, in fact, in 2004 - *je n'ai jamais dit le contraire, mais seulement il faut accepter ce que les autres aussi on fait* - in a document entitled "*Grafi- Larmoni*". *M. le president, cela n'avait pas abouti totalement à l'orthographe. Il y avait encore un peu de travail à faire. Donc, les honorables membres de l'autre côté de la Chambre auraient dû être contents qu'on ait complété le travail.*

On Tuesday 08 June 2010, in the Government Programme 2010-2015, section 145, the President of the Republic formally announced that Government will work towards the introduction of *Kreol Morisien* together with Bhojpuri as optional languages in the primary schools. I won't quote, because it is in the Government Programme already. Mais, seulement, il ne faut pas avoir de la nostalgie ; il faut être content. Le problème est qu'on a essayé, surtout les honorables membres de l'autre côté de la chambre et d'autres, mais peut-être qu'ils n'ont pas trouvé la façon de réussir cela. This is our chance. Le gouvernement de Navin Ramgoolam est venu avec l'introduction ; c'était le *breakthrough* qu'il fallait trouver.

L'orthographe "*Grafi-Larmoni*" n'était pas complet. Il fallait terminer avec l'orthographe seulement. Sans syntaxe, sans grammaire, on ne peut pas avoir une langue a part entière. Il y a eu beaucoup de littérature. Chacun à écrit un peu à sa façon jusqu'à maintenant, alors que la semaine dernière le *Kreol Morisien* a été standardisé. Il y a maintenant un seul *Kreol Morisien*.

Mais il fallait le faire. On a mis seulement un an pour réussir cela - depuis les élections ; cela a été annoncé dans le programme ; on a fait le forum, comme je l'ai expliqué, puis on a continué et on est arrivé à cela.

Let me now briefly indicate the comprehensive Implementation Plan that has been rolled out, as I have mentioned, and I will go quickly on that -

- We first organised that National Forum for the introduction of *Kreol Morisien* in schools on 30 August 2010, which resulted in enthusiastic discussion and a broad consensus among the participants - *j'ai expliqué tout à l'heure comment on les a accueillis.*
- Following a Government decision in September 2010, we set up - *deuxième étape* - the *Akademi Kreol Morisien* - *il fallait prendre tous ceux qui avaient quelque chose à faire ou à dire pour réussir cela, et on a mis tout le monde ensemble.*

*C'était le secret qu'ils n'avaient pas trouvé malheureusement* - to standardise the

language, with particular attention to its writing system, which had to be completed, syntax and grammar, which had to be done. This assignment has been undertaken in close collaboration with the University of Mauritius and the Mauritius Institute of Education, and due consultations with all stakeholders represented in *Akademi Kreol Morisien*.

- Government took note of the *Akademi*'s first document, *Lortograf Kreol Morisien*, that is, *lorthograf Grafi-Larmoni*, revu et complété, called *lorthograf Kreol Morisien*. So, Government took note of the first document on 25 February 2011.
  - Another milestone document, the first *Gramer Kreol Morisien*, is now ready. Government has taken note last Friday and, in fact, it was presented to the whole of Mauritius.
  - The second enlarged edition of the *Diksioner Morisien*, by Dr. Arnaud Carpooran and his core team of collaborators from the University of Mauritius and the Mauritius Institute of Education, is I am told, already under press.
- So, with these three, that is, *lorthograf Kreol Morisien*, *Gramer Kreol Morisien* and *Diksioner Kreol Morisien*, *la boucle est bouclée; la langue est là*.

*(Interruptions)*

J'ai fait un appel d'ailleurs à tous ceux qui veulent écrire, car les gens ne connaissent pas encore cela. Cela se fera en *Standard I* et va prendre du temps pour avancer, mais les gens continuent à écrire en créole. On a mis une cellule au sein du ministère de l'Éducation, et on invite tous ceux qui veulent s'exprimer publiquement dans ce langage de nous envoyer leurs textes ; on va les corriger gratuitement et les leur remettre. De ce fait, ce sera standardisé et on ne verra pas divers *Kreol Morisien*, même sur les panneaux publicitaires ou dans les pamphlets. C'est un appel qu'on a fait, et on espère que tout le monde va écrire de façon standardisée.

L'honorable Madame Labelle disait tout à l'heure qu'elle n'était pas d'accord avec le fait que le Dr. Arnaud Carpooran, la semaine dernière, ait parlé d'un acte de naissance qui est donné à ce langage. C'est une façon imagée à expliquer ce qui se passe, parce que cette langue existe déjà depuis les années 1700 et quelques.

Quelqu'un a dit déjà avant moi, qu'il fallait une langue de communication entre les colonisateurs de l'époque et les esclaves qui étaient des travailleurs de l'époque. Donc, cette langue de communication, c'est ça qui a donné naissance au *Kreol Morisien*; déjà depuis 1710, 1715, 1720.

La langue, donc, existait depuis des siècles. Mais ce qui n'existait pas, c'est que cette langue n'était pas une langue qu'on pouvait utiliser de façon standard. C'est ça qui est arrivé la semaine dernière. Donc, c'est pour cela que Dr. Arnaud Carpooran a dit : maintenant on lui donne son acte de naissance; l'enfant est né, on lui donne son acte de

naissance. Il était en gestation tout ce temps. Mais l'honorable Mme Labelle n'a pas très bien compris, parce que quand la sage femme voit le foetus sortir et voit une épaule et dit – « tient ! Voilà, l'enfant est né ! » Non ! On a vu l'épaule, mais il y a peut-être des difficultés devant. Attention ! Attendons l'arrivée de l'enfant! Donc, quand la "Grafi-Larmoni" était là, c'était l'épaule qu'on voyait. Il a fallu attendre. Donc, c'est ça que je voulais lui faire comprendre, que l'enfant n'était pas encore né à cette époque là. L'enfant est bien né cette semaine.

*(Interruptions)*

Mr Speaker, Sir, what is now the way forward?

The Mauritius Institute of Education has been entrusted with the responsibility of setting up a team of trained Educators to develop the appropriate curriculum and training programme.

M. le président, le travail a déjà commencé. Ils ont déjà avancé et là-aussi j'ai dit, parce qu'il y a beaucoup de groupes, d'institutions à Maurice qui pensent qu'ils auraient pu faire ça eux-mêmes. Mais ils ont les compétences, je ne dis pas non. Mais il nous faut amener toutes ces compétences là où ça existe déjà, le *MIE* et l'Université de Maurice, surtout le *MIE* qui va prendre contact avec ces gens et travailler le curriculum de telle façon qu'il y ait un consensus là-dessus aussi.

Obviously, my Ministry, Mr Speaker, Sir, will provide adequate resources to the MIE for it to set up the right conditions and spearhead this historic endeavour in our schools, in the best interest of our children and also of the nation. We are thus moving forward and getting ready to introduce the *Kreol Morisien* in schools early next year, as from January or February, and give it its due recognition.

This will be ultimately become an examinable subject at CPE level as it grows, that is, when the cohort of next year reaches Standard VI; examinable at CPE level with its own weighting. *On a dit que cette langue va avoir le même niveau, le même statut que les autres langues optionnelles.*

*(Interruptions)*

*Après on verra. Laissez l'enfant naître ! Vous voulez le faire accoucher avant neuf mois, ce n'est pas facile.*

Mr Speaker, Sir, side by side, with the introduction of *Kreol Morisien* into our schools, it is also vital that the population at large gets to be exposed, as I was telling a few minutes

ago, more comprehensively to the wider spectrum of uses to which the language can be put. In fact, the process has already started.

- *Kreol Morisien* is today being used more intensively for mass communication - I think the hon. Member before me talked about that - both by Ministries and the media.
- There is a prevalence of a variety of publications for effective communications through publicity and posters, but also in literature. Today classics and religious texts are available in *Kreol Morisien*.
- Major private companies have realised the potential of *Kreol Morisien* in communication and are slowly using more of *Kreol Morisien* in their marketing and other strategies.
- *Kreol Morisien* is used in some preschools, in class for the Prevoc initiative in some Catholic Colleges and for adult literacy courses. The University of Mauritius has been running courses on Creole Language Studies for a few years now and is conducting research work on the language. Many students of the University of Mauritius have contributed to this document "*Lortograf Kreol Morisien*". This work is ongoing.
- Many participants at "The National Forum for the introduction of *Kreol Morisien* in schools" held on 30 August 2010 by my Ministry expressed admiration at the amount and vastness of literary and scientific work that has been conducted on *Kreol Morisien*. We are hopeful that this will happen more smoothly now that a proper structure is being dedicated to this task. Also as more people use standardised *Kreol Morisien*, inevitably creativity will be encouraged and more literature in *Kreol Morisien* will become available.
- *Kreol Morisien*, Mr Speaker, Sir, as a mother language has already achieved wide recognition in the country and, I must say, mother languages in general have achieved wide recognition worldwide, and its use in education consistently being recommended by UN institutions and regional bodies.

We are all, therefore, Mr Speaker, Sir, set to embark on the journey of our destiny. More fundamentally, the fact that this language has its roots in this land of ours and is part of our culture and heritage gives it a special status in the multicultural set up of the Republic of Mauritius.

Je suis parmi ceux qui croient, M. le président, qu'une culture ne peut pas exister comme ça se doit sans sa langue. Toutes les cultures qui existent à Maurice, presque toutes, à part le *Kreol Morisien*, ont leurs langues. La culture est brodée autour de cette langue. La langue est le fil conducteur. La culture se développe. Le *Kreol Morisien*, bon il y avait le *kreol* oral, heureusement qui a permis à cette langue de tenir. Mais maintenant que la langue est bel et bien là, le *Kreol* oral, parlé et écrit, et je pense que cette culture va avoir beaucoup plus de possibilité de s'épanouir.

More fundamentally, Mr Speaker, Sir, our people are aware and they know now that this language exists. They will have to know how to use it and how to work with it, making our nation a prosperous nation that values our languages and cultures and that promotes the dignity and integrity, the culture and heritage, intellectual and creative development of our citizens of tomorrow.

The vision of this Government, Mr Speaker, Sir, is that of a strong nation that has the stamina to tackle the challenges of life and the empathy to express solidarity towards the weaker.

The Kreol Speaking Union will definitely contribute, Mr Speaker, Sir, towards the achievement of this goal.

*Mr Speaker, Sir, I wish to say a few words on the Bhojpuri-Speaking Union but before that, I just want to add one thing, because it has been mentioned that le Kreol médium de l'instruction. Je pense qu'il faut donner son temps au Kreol Morisien, puisqu'on commence en Standard I. Allons laisser le temps à cette langue de s'épanouir. Mais déjà, le Kreol, même dans les règlements de l'éducation et les instructeurs, les éducateurs sont permis d'utiliser le Kreol*

*Morisien pour faire avancer les autres matières. Donc, d'une façon c'est déjà un médium d'instruction et moi j'ai donné les directives, déjà depuis deux ans, qu'il ne faut pas, parce que dans la législation, dans les règlements, c'est limité jusqu'à la classe de troisième en primaire.*

Alors, nous avons donné les instructions que si les profs décident et voient qu'il est important pour eux de faire avancer une partie d'une matière - d'un sujet - quelconque dans la langue Kreol, ils sont libres de l'utiliser. Il n'y a pas de restriction à cela. Donc, déjà d'une certaine façon, c'est un médium qui permet aux profs de mieux faire comprendre et avancer l'éducation des enfants.

Mr Speaker, Sir, insofar as Bhojpuri is concerned, it is my pleasure also to welcome this Speaking Union Bill. This initiative comes at a time, in fact, when we observe a keen and renewed interest among the population in villages as well as in towns regarding the promotion of Bhojpuri in Mauritius. *Depuis quelque temps, on sent un petit peu ce regain d'intérêt, parce qu'il y a eu pendant quelque temps une perte d'intérêt.*

Bhojpuri, Mr Speaker, Sir, originates from Bhojpur District, Shahabaad in Bihar. Over 30 million people use it in daily life and it is also called 'calcuttea baat or boli'. Bhojpuri is the language of most of the immigrants who left India for South Africa, Fidji, Trinidad and Mauritius. Now, it is a full-fledged language in Bihar and lower U.P. in India. It is taught in universities and research work is being carried out by scholars.

Mr Speaker Sir, historically, Bhojpuri has its roots in the very development of the



Mauritian society. This also has been canvassed. I won't go into details, but I must say it is a vivid example of the traditions which have been transmitted by the Indian indentured labourers to us.

Bhojpuri, Mr Speaker, Sir, forms part of the very rich cultural landscape of Mauritius.

One has to bow in admiration before the resilience, whom we call the "Jahaji Bhai" who even in dire situations, have kept alive their Bhojpuri traditions and culture. Late Dr. Munishwarlal Chintamunee, one of our well-known Mauritian writers, in an article entitled "Mauritius Mein Bhojpuri", mentions that the history of the arrival of Bhojpuri in Mauritius dates back to 1810 when the British brought Indian sepoy in Mauritius.

Mr Speaker, Sir, it is worth mentioning that Bhojpuri was the mother tongue of most of the Indian immigrants. Those who could not speak or understand Bhojpuri, gradually understood the language as it became the '*lingua franca*' of the people who settled down in Mauritius. Even the Chinese people - it is well-known - also had to do so to run their business in Mauritius. It is hence clear, Mr Speaker, Sir, that the Bhojpuri language has proved valuable not only as part and parcel of a vast culture but above all as an indispensable medium of communication. History bears witness that Bhojpuri has always been a key vehicle in the struggle of democracy and independence. Bhojpuri forms part of the very rich intangible cultural heritage of Mauritius. Today, the importance of this heritage is just vital for it forms part of the multicultural set up of the country.

Traditions and culture are directly related to human life. Bhojpuri culture, Mr Speaker, Sir, has maintained its identity. The very famous Mauritian writer, late Dr. Brajendra Bhagat 'Madhukar' wrote a very beautiful poem which speaks volumes of the importance of Bhojpuri in Mauritius. To him, it is the language of the inner soul, the "*andar aatma*", as we say in Bhojpuri and brings about some kind of '*apna-pan*' a sense of belonging, vibration between those who converse in it.

This, Mr Speaker, Sir, certainly explains why Bhojpuri englobes a rich repertoire of folk literature, that is, tales, proverbs, idioms, etc. I must say that a very important source of traditional Bhojpuri in Mauritius has undergone considerable changes over the years. The percentage of people speaking Bhojpuri has been on the decrease for quite some time even in rural areas. Preservation, promotion and dissemination initiatives should be taken to preserve the language.

Mr Speaker, Sir, I think hon. Obeegadoo, while making his point, mentioned of the importance to give to Bhojpuri, but we must put ourselves the question: which Bhojpuri? Parce que quand je les entends parler, on est en train de parler le Bhojpuri populaire. Mais ce Bhojpuri est une variante du Créole, peut-être. Donc, il faut faire attention. C'est ce que je ne cesse de répéter à ce comité qu'on a mis sur pied pour la promotion de la

langue Bhojpuri à Maurice. On connaît la fameuse phrase, M. le président: “*Montagnewa ké bordwa par l’herbe plantalba*”. Il y a beaucoup de mots créole dedans. ‘Montagne’, on ajoute le suffixe ‘*wa*’ cela devient Bhojpuri.

‘*Ké bordwa*’, ‘bord’ est un mot français. On ajoute ‘*wa*’, ‘*ke bordwa*’. ‘*Par*’, c’est une préposition. ‘*L’herbe plantalba*’, ‘l’herbe’, c’est un mot créole. ‘*Plantalba*’, c’est le verbe ‘planter’, qu’on a conjugué en Bhojpuri pour dire ‘*plantal*’. C’est incroyable! Donc, il faut faire attention. Ce n’est pas cela qu’on veut et on va commencer le Bhojpuri l’année prochaine effectivement dans les écoles. Donc, on va faire attention que se soit le Bhojpuri qu’il faut.

Même en l’Inde, il y a plusieurs types de Bhojpuri. Comme on a mis l’académie pour le créole, on a mis un comité pour le Bhojpuri et on a demandé à ce comité de faire attention et de faire le travail pour qu’on puisse introduire cela à l’école. Je dois annoncer ici à l’assemblée aujourd’hui que je pense que c’est jeudi prochain à une heure de l’après-midi que le comité va se réunir parce qu’ils ont eux aussi finalisé le travail. Alors que le travail se faisait pour le kreol morisien, en même temps, en parallèle le travail se faisait aussi pour le bhojpuri. Jeudi on va avoir le produit fini, on va définir la stratégie pour l’introduction du bhojpuri dans les écoles mauriciennes l’année prochaine à partir de Std I comme c’est le cas pour le Créole.

On n’avait pas eu des difficultés avec le bhojpuri comme on a eu pour le Créole parce que le Bhojpuri est déjà une langue établie. Il ne fallait pas mettre sur pied la langue comme on a dû faire pour le Créole. C’est ce que j’ai expliqué tout à l’heure. La graphiarmoni est finalisée, syntaxe, grammaire, etc. et dictionnaire. Pour le Bhojpuri tout existait mais il fallait trouver le système pour permettre son l’introduction dans les écoles mauriciennes qui va être une réalité en même temps que le Créole l’année prochaine.

Mr Speaker, Sir, one of our early actions in line with the national policy to preserve, promote research and disseminate the diverse cultures which have been integrated into our Mauritian society, Government has encouraged the setting up of the Department of Bhojpuri, Folklore - I won’t go on that because this has been canvassed. This department has, I must say, lived up to our expectations. It has collected, from the very sources, it continues to collect and presently maintains a rich and perhaps the only archive of the country relating to life histories of old people, folk tales, folk songs, proverbs and other forms of folk sayings existing in Mauritius mainly in Bhojpuri.

Mr Speaker, Sir, there is one step that still needed to be taken. That is what I have just said to ensure that the Bhojpuri language has its well-deserved place in the formal school curriculum. As we are all aware this, I have mentioned just now, is going to take shape early next year.

Mr Speaker, Sir, before ending, I must tell you that in Mauritius, currently, we see a keen interest from all quarters for the promotion of this language. We have more and more programmes on radio and TV. There is an increase in participation at Bhojpuri Drama Festival organised by the Ministry of Arts and Culture. Recording of songs in Bhojpuri has become a regular feature. More so, two international conferences in Bhojpuri have been held in Mauritius in the recent past. The Mauritius Bhojpuri Institute is active in research work and textbook writing, whereas Bhojpuri is taught as a language as has been mentioned at Professor Basdeo Bissoondoyal College in Flacq in secondary schools from Forms I to IV.

The Bhojpuri Speaking Union, Mr Speaker, Sir, thus comes at an opportune moment and will undoubtedly contribute to the consolidation of the cultural values emanating from the language of our ancestors.

To end, Mr Speaker, Sir, I will say that a language needs protection. It needs to be nurtured before it is legated to the other generations. I am sure all these Speaking Unions that exist already, that are going to be set up, that will be set up in the past like the Gujrati that will come later on, will go in line with this.  
Thank you, Mr Speaker, Sir.

### **The vice-Prime Minister, Minister of Finance and Economic Development**

**(Mr P. Jugnauth):** Mr Speaker, Sir, I move that the debate be now adjourned.

### **The Deputy Prime Minister rose and seconded.**

*Question put and agreed to.*

*Debate adjourned accordingly.*

**Mr Varma:** Mr Speaker, Sir, I do not propose to move for the Second Reading of the following Bills today -

- (a) The Preliminary Inquiry (Miscellaneous Provisions) Bill (No. XII of 2011)
- (b) The International Criminal Court Bill (No. XXIII of 2010)
- (c) The Institute for Judicial and Legal Studies Bill (No. IX of 2011)
- (d) The Law Practitioners (Amendment) Bill (No. X of 2011)

**Mrs Dookun-Luchoomun:** Mr Speaker, Sir, I do not propose to move for the Second Reading of the Senior Citizens Council (Amendment) Bill (No. XI of 2011) standing in my name today.

## **ADJOURNMENT**

**The Deputy Prime Minister, Minister of Energy and Public Utilities (Dr. Beebeejaun):** Mr Speaker, Sir, I beg to move that this Assembly do now adjourn to Tuesday 14 June 2011, at 11.30 a.m.

**The vice-Prime Minister, Minister of Social Integration and Economic Empowerment (Mr X. L. Duval)** rose and seconded.

*Question put and agreed to.*

**Mr Speaker:** The House stands adjourned.

*At this stage the Deputy Speaker took the Chair.*

*On resuming at 5.19 p.m. with Mr Speaker in the Chair.*

*Second Reading*